



# PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 - 2024



**Commune de  
Court-St-Etienne**



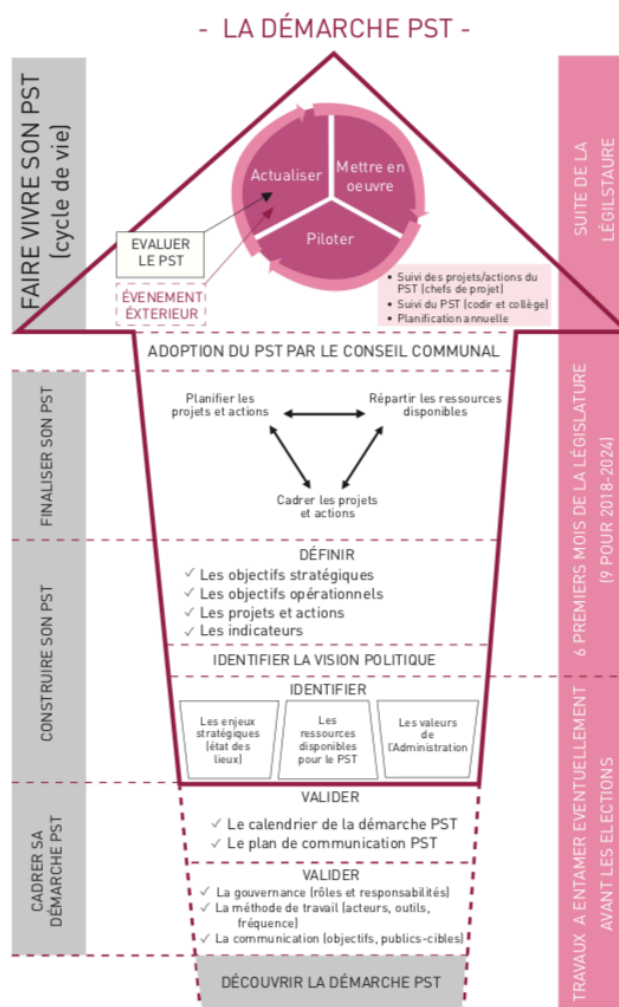
# Introduction - Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...)
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**.

Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité. Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement **les projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparait à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

# Objectifs stratégiques et opérationnels

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions**. Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

## Objectifs politiques

De la déclaration de de politique communale ont été arrêté 15 objectifs politiques ou thématiques d'action.

1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
2. COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE
3. POLITIQUE ENERGETIQUE
4. POLITIQUE DE MOBILITE
5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE
7. POLITIQUE DES AINES
8. PETITE ENFANCE
9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE
10. POLITIQUE SCOLAIRE
11. POLITIQUE SPORTIVE
12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES
13. POLITIQUE DES TRAVAUX
14. POLITIQUE FINANCIERE
15. POLITIQUE DE SECURITE

## Objectifs stratégiques et opérationnels

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **L'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?*  
C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* »

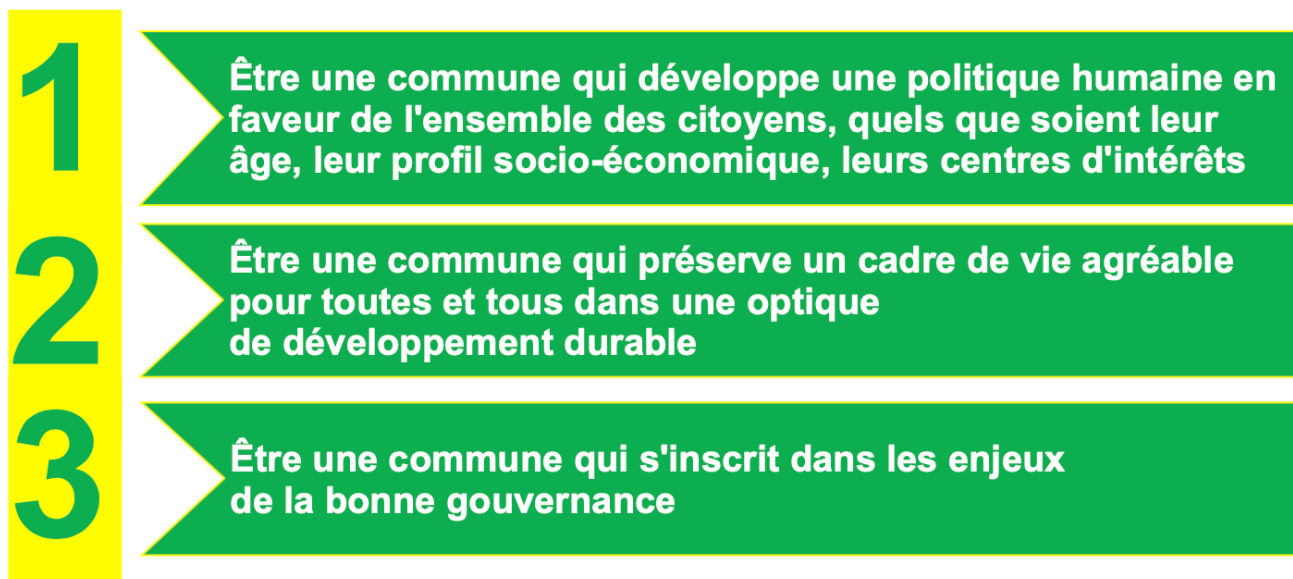
Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?*

Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.

Les 3 objectifs stratégiques sont :



Ces trois objectifs stratégiques ont ensuite été décliné en objectifs opérationnels et projets/actions.



# Nos projets

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : «

PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

Le tableau suivant reprend les 3 objectifs stratégiques déclinés en 23 objectifs opérationnels et 76 projets/actions.

PST - Synthèse		
OS	OO	Projet
1. Être une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts		
1. Améliorer l'offre et la qualité des services de la petite enfance		
		Augmenter le nombre de places d'accueil
		Améliorer le système d'inscription des enfants dans les structures d'accueil de la petite enfance
2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous		
		Mettre en œuvre la nouvelle salle de gymnastique et rénover le hall de sport existant
		Aménager un terrain omnisport aux abords de la salle communale à La Roche
		Aménager des terrains de « padel »
		Étudier la faisabilité de la création d'un demi-terrain de foot à l'Excelsior
		Rénover les installations du club de pétanque à La Roche
		Lancer des initiatives de nature à favoriser et promouvoir le sport pour tous
3. Encourager la vie locale au travers du soutien à la culture, au folklore, à l'art et aux échanges		
		Promouvoir la culture auprès des bénéficiaires du CPAS
		Développer la politique culturelle en collaboration avec le CCBW
4. Faire de CSE une commune accueillante envers les jeunes		

Transférer le service jeunesse vers de nouveaux locaux

Apporter un soutien structurel aux mouvements de jeunesse

Soutenir les initiatives liées aux activités de vacances

#### 5. Faire de CSE une commune accueillante envers les aînés

Développer des infrastructures d'accueil en faveur des aînés

Lutter contre l'isolement des aînés

Favoriser le maintien à domicile des personnes par une offre de services adaptée et accessible

#### 6. Faire de CSE une commune accueillante envers les personnes en situation de handicap

Permettre l'accueil d'enfants souffrants d'un handicap dans les milieux d'accueil

#### 7. Offrir un enseignement de qualité accessible à toutes et tous

Développer l'utilisation du numérique au service de l'apprentissage des différentes disciplines

Assurer la qualité de l'encadrement

Assurer la qualité des infrastructures

#### 8. Permettre à chacune et chacun d'avoir un logement conforme à ses besoins

Favoriser la création de logements d'urgence et d'insertion

Collaborer avec la régie foncière provinciale et les sociétés de logements publics pour développer des projets sur notre territoire

#### 9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS

Améliorer le parcours d'insertion socioprofessionnelle

Améliorer la prise en charge des personnes en situation de grande précarité et de détresse sociale

Renforcer les actions en matière de lutte contre le surendettement

Consolider et étendre les réseaux et partenariats avec les services externes et les acteurs associatifs

Soutenir le secteur de l'économie sociale

### 2. Être une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable

#### 1. Améliorer le sentiment de sécurité

Réaliser le commissariat central de la zone de police "Orne- Thyle" à Court-Saint-Etienne en collaboration avec l'inBW

Aider les comités de quartier au développement de PLP (Partenariat Local de Prévention) avec la zone de police

Obtenir l'agrément des différentes autorités compétentes (région, police, justice) afin de faire placer des radars répressifs sur les voiries structurantes

Placer des radars préventifs sur les voiries où les limitations de vitesses ne sont pas suffisamment respectées

Lutter contre les incivilités

Étudier les meilleures solutions en matière de placement de caméras de surveillance

#### 2. Développer et améliorer la qualité des espaces publics

Aménager et embellir les espaces publics dans le centre et les villages

Créer le premier parc public communal à la rue de la Papeterie, en veillant à une protection particulière et concertée de sa roselière

Mener une politique active et ambitieuse en matière de gestion des cimetières

#### 3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme

Poursuivre la redynamisation du centre et favoriser les projets de densification à proximité des transports en commun



Préserver l'identité de nos hameaux (densité d'habitat, gabarit des constructions, matériaux cohérents)

Tirer parti de la configuration et de la contiguïté des terrains situés à proximité de la RN25, avec des zones de développement et d'activités économiques existantes dans des communes voisines

Actualiser le plan communal de mobilité (PCM) et définir les objectifs 2020-2030

Élaborer un Plan Communal de développement rural (PCDR)

Élaborer un Schéma de développement communal (SDC)

Initier une étude à propos de l'aménagement de la maison communale et de ses environs

#### 4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun

Rénover la rue des Prisonniers de Guerre en rue cyclable

Rénover progressivement et/ou créer des trottoirs dans l'avenue des Combattants

Octroyer une prime complémentaire à celle de la Province en matière d'acquisition de vélos électriques

Augmenter l'offre de stationnement destiné au covoiturage et aux navetteurs

Convenir d'un partenariat avec une société active dans le domaine des voitures partagées, de manière à installer une station dans le centre

#### 5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public

Finaliser la rénovation du Foyer populaire

Rénover la salle communale de La Roche

Rénover le hall n°11 sur la place des Déportés

Rénover l'église du Centre et le Calvaire

Redonner vie à la chapelle de Sart-Messire-Guillaume au travers de projets citoyens

#### 6. Préserver le cadre naturel

Élaborer un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Continuer la lutte contre l'érosion des sols et les inondations avec toutes les parties concernées

#### 7. Réduire l'empreinte environnementale

Réduire les déchets communaux et des ménages au travers d'une politique de soutien au tri, à la collecte sélective et au compostage

Limiter l'usage privé de pesticides et de produits chimiques, en renforçant l'action « Quartier en santé sans pesticides »

Augmenter la part de nourriture locale et BIO dans les structures d'accueil des enfants, dans les écoles ainsi que dans les repas sur roues du CPAS

#### 8. Agir contre le réchauffement climatique

Signer la convention des Maires et rédiger un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat

Améliorer le cadastre et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et y intégrer les bâtiments du CPAS

Placer avec un partenaire spécialisé des bornes de rechargement de véhicules à propulsion électrique à proximité du centre

Avant la fin de la période de renting du charroi communal, étudier la faisabilité d'une alimentation en énergie alternative des véhicules, telle que l'hydrogène, le CNG ou l'électricité

### 3. Être une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance

#### 1. Encourager les citoyens à participer aux débats publics

Initier des rencontres bisannuelles entre les autorités communales et les citoyens, dans les quartiers, afin de permettre à tout un chacun de partager avec elles, son ressenti et ses propositions d'amélioration des politiques entreprises

Réserver un budget participatif citoyen annuel de 40.000 euros destiné à permettre la réalisation de projets initiés par les citoyens

#### 2. Gérer les ressources humaines et financières de la commune et du CPAS en vue d'offrir des services communaux efficaces et orientés vers les besoins des citoyens

Continuer à maîtriser la dette et ne recourir à l'emprunt que dans le cadre d'investissements immobiliers extraordinaires

Garantir des conditions de travail de qualité par le biais d'investissements judicieux en moyens humains et matériels, par l'augmentation des synergies entre le CPAS et la commune et la mise en place d'une politique liée au bien-être au travail

Amplifier la politique de recherche et d'obtention de subsides

### 3. S'inscrire dans une démarche de transition numérique et d'amélioration de la communication

Avoir une véritable politique de communication de la commune et du CPAS, sur les réseaux sociaux, de manière à mieux interagir avec les habitants pour tout type d'évènement

Maintenir l'espace public numérique (EPN) à la bibliothèque

Développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service des citoyens

Mettre en place un affichage digital à différents endroits de la commune qui reprendra toutes les activités qui ont lieu à Court-St-Etienne

### 4. Encourager les jeunes à développer des projets et à faire d'eux des citoyens de demain

Poursuivre et soutenir le Conseil Communal des Enfants en les intégrant, notamment, dans les manifestations patriotiques afin de faire perdurer le devoir de mémoire

Encourager les jeunes à s'engager toujours plus pour leur commune en matière de propreté et de transition écologique

### 5. Poursuivre le programme de coopération internationale communale;

Poursuivre les activités de jumelage

Poursuivre l'aide administrative et financière à la commune de Kasa-Vubu au Congo

### 6. Développer une réflexion sur la fusion entre les services du CPAS et ceux de la commune

Mettre en place une réflexion sur les possibilités de synergies et de fusion entre la Commune et le CPAS en fonction de la réglementation en vigueur

# Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée(30ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées...).

Autant ce panorama implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, il constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de variation de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relève d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise à ce stade. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons également que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient donc de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets et modifications budgétaires annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

In fine, il est important de garder à l'esprit que les années à venir seront un peu plus difficiles d'un point de vue financier, et en tant que gestionnaires, femmes et hommes politiques, nous devons faire des choix.



<b>Projet</b>	<b>Augmenter le nombre de places d'accueil</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer l'offre et la qualité des services de la petite enfance</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>8. PETITE ENFANCE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	DG



Projet	Améliorer le système d'inscription des enfants dans les structures d'accueil de la petite enfance
Objectif stratégique	1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts
Objectif opérationnel	1. Améliorer l'offre et la qualité des services de la petite enfance
Objectif politique	<b>8. PETITE ENFANCE</b>
Volet interne / externe	Interne
Priorité	2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Oleffe - Severine
Service Porteur de projet	GRH



Projet	Mettre en œuvre la nouvelle salle de gymnastique et rénover le hall de sport existant
Objectif stratégique	1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts
Objectif opérationnel	2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous
Objectif politique	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Ravet - Stéphane
Service Porteur de projet	Travaux



Projet	Aménager un terrain omnisport aux abords de la salle communale à La Roche
Objectif stratégique	1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts
Objectif opérationnel	2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous
Objectif politique	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Travaux





<b>Projet</b>	<b>Aménager des terrains de « padel »</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



Projet	Etudier la faisabilité de la création d'un demi-terrain de foot à l'Excelsior
Objectif stratégique	1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts
Objectif opérationnel	2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous
Objectif politique	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Après 2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Rénover les installations du club de pétanque à La Roche</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Lancer des initiatives de nature à favoriser et promouvoir le sport pour tous</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Encourager et permettre la pratique du sport pour tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>11. POLITIQUE SPORTIVE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Communication



<b>Projet</b>	<b>Promouvoir la culture auprès des bénéficiaires du CPAS</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Encourager la vie locale au travers du soutien à la culture, au folklore, à l'art et aux échanges</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Développer la politique culturelle en collaboration avec le CCBW</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Encourager la vie locale au travers du soutien à la culture, au folklore, à l'art et aux échanges</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	CCBW



<b>Projet</b>	<b>Transférer le service jeunesse vers de nouveaux locaux</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Faire de CSE une commune accueillante envers les jeunes</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Apporter un soutien structurel aux mouvements de jeunesse</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Faire de CSE une commune accueillante envers les jeunes</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux





<b>Projet</b>	<b>Soutenir les initiatives liées aux activités de vacances</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Faire de CSE une commune accueillante envers les jeunes</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve, Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	DG commune & CPAS



<b>Projet</b>	<b>Développer des infrastructures d'accueil en faveur des aînés</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Faire de CSE une commune accueillante envers les aînés</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>7. POLITIQUE DES AINES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael, De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Lutter contre l'isolement des ainés</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Faire de CSE une commune accueillante envers les ainés</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>7. POLITIQUE DES AINES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve,Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	DG commune & CPAS



Projet	Favoriser le maintien à domicile des personnes par une offre de services adaptée et accessible
Objectif stratégique	1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts
Objectif opérationnel	5. Faire de CSE une commune accueillante envers les aînés
Objectif politique	<b>7. POLITIQUE DES AINES</b>
Volet interne / externe	Interne
Priorité	Permanent
Etat d'avancement	
Echevina(s) partenaire(s)	De Wevere - Steve
Service Porteur de projet	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Permettre l'accueil d'enfants souffrants d'un handicap dans les milieux d'accueil</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>6. Faire de CSE une commune accueillante envers les personnes en situation de handicap</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>8. PETITE ENFANCE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	Crèche



<b>Projet</b>	<b>Développer l'utilisation du numérique au service de l'apprentissage des différentes disciplines</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>7. Offrir un enseignement de qualité accessible à toutes et tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>10. POLITIQUE SCOLAIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Jaumotte - Jean-Christophe
<b>Service Porteur de projet</b>	Directions d'écoles



<b>Projet</b>	<b>Assurer la qualité de l'encadrement</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>7. Offrir un enseignement de qualité accessible à toutes et tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>10. POLITIQUE SCOLAIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Jaumotte - Jean-Christophe
<b>Service Porteur de projet</b>	GRH



<b>Projet</b>	<b>Assurer la qualité des infrastructures</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>7. Offrir un enseignement de qualité accessible à toutes et tous</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>10. POLITIQUE SCOLAIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Jaumotte - Jean-Christophe, Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux





<b>Projet</b>	<b>Favoriser la création de logements d'urgence et d'insertion</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>8. Permettre à chacune et chacun d'avoir un logement conforme à ses besoins</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Collaborer avec la régie foncière provinciale et les sociétés de logements publics pour développer des projets sur notre territoire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>8. Permettre à chacune et chacun d'avoir un logement conforme à ses besoins</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Urbanisme



<b>Projet</b>	<b>Améliorer le parcours d'insertion socioprofessionnelle</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS

<b>Projet</b>	<b>Améliorer la prise en charge des personnes en situation de grande précarité et de détresse sociale</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Renforcer les actions en matière de lutte contre le surendettement</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Consolider et étendre les réseaux et partenariats avec les services externes et les acteurs associatifs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	



<b>Projet</b>	<b>Soutenir le secteur de l'économie sociale</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>1. Etre une commune qui développe une politique humaine en faveur de l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur profil socio-économique, leurs centres d'intérêts</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>9. Adapter qualitativement et quantitativement l'offre de services du CPAS</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>6. POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	CPAS



<b>Projet</b>	<b>Réaliser le commissariat central de la zone de police "Orne- Thyle" à Court-Saint-Etienne en collaboration avec l'inBW</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer le sentiment de sécurité</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>15. POLITIQUE DE SECURITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	





Projet	Aider les comités de quartier au développement de PLP (Partenariat Local de Prévention) avec la zone de police
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	1. Améliorer le sentiment de sécurité
Objectif politique	15. POLITIQUE DE SECURITE
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Permanent
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	

<b>Projet</b>	<b>Obtenir l'agrément des différentes autorités compétentes (région, police, justice) afin de faire placer des radars répressifs sur les voiries structurantes</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer le sentiment de sécurité</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>15. POLITIQUE DE SECURITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Mobilité



Projet	Placer des radars préventifs sur les voiries où les limitations de vitesses ne sont pas suffisamment respectées
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	1. Améliorer le sentiment de sécurité
Objectif politique	<b>15. POLITIQUE DE SECURITE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Mobilité



<b>Projet</b>	<b>Lutter contre les incivilités</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Améliorer le sentiment de sécurité</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>15. POLITIQUE DE SECURITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Environnement



Projet	Etudier les meilleures solutions en matière de placement de caméras de surveillance
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	1. Améliorer le sentiment de sécurité
Objectif politique	15. POLITIQUE DE SECURITE
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Après 2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	DG



Projet	Aménager et embellir les espaces publics dans le centre et les villages
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	2. Développer et améliorer la qualité des espaces publics
Objectif politique	<b>13. POLITIQUE DES TRAVAUX</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Permanent
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Ravet - Stéphane
Service Porteur de projet	Travaux



Projet	Créer le premier parc public communal à la rue de la Papeterie, en veillant à une protection particulière et concertée de sa roselière
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	2. Développer et améliorer la qualité des espaces publics
Objectif politique	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Environnement



Projet	Mener une politique active et ambitieuse en matière de gestion des cimetières
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	2. Développer et améliorer la qualité des espaces publics
Objectif politique	<b>13. POLITIQUE DES TRAVAUX</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Etat civil





<b>Projet</b>	<b>Poursuivre la redynamisation du centre et favoriser les projets de densification à proximité des transports en commun</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	Urbanisme

<b>Projet</b>	<b>Préserver l'identité de nos hameaux (densité d'habitat, gabarit des constructions, matériaux cohérents)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	Urbanisme

<b>Projet</b>	<b>Tirer parti de la configuration et de la contiguïté des terrains situés à proximité de la RN25, avec des zones de développement et d'activités économiques existantes dans des communes voisines</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Urbanisme

<b>Projet</b>	<b>Actualiser le plan communal de mobilité (PCM) et définir les objectifs 2020-2030</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>4. POLITIQUE DE MOBILITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Mobilité



<b>Projet</b>	<b>Elaborer un Plan Communal de développement rural (PCDR)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchie et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Jaumotte - Jean-Christophe
<b>Service Porteur de projet</b>	Environnement



<b>Projet</b>	<b>Elaborer un Schéma de développement communal (SDC)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Jaumotte - Jean-Christophe
<b>Service Porteur de projet</b>	Urbanisme

<b>Projet</b>	<b>Initier une étude à propos de l'aménagement de la maison communale et de ses environs</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. Développer une politique d'aménagement du territoire et de mobilité réfléchi et axée sur le long terme</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>5. POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	CoDir



<b>Projet</b>	<b>Rénover la rue des Prisonniers de Guerre en rue cyclable</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>13. POLITIQUE DES TRAVAUX</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux





<b>Projet</b>	<b>Rénover progressivement et/ou créer des trottoirs dans l'avenue des Combattants</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>13. POLITIQUE DES TRAVAUX</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Octroyer une prime complémentaire à celle de la Province en matière d'acquisition de vélos électriques</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>4. POLITIQUE DE MOBILITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	Réalisé
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Finances



Projet	Augmenter l'offre de stationnement destiné au covoiturage et aux navetteurs
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun
Objectif politique	<b>4. POLITIQUE DE MOBILITE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Après 2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Ravet - Stéphane
Service Porteur de projet	Mobilité

<b>Projet</b>	<b>Convenir d'un partenariat avec une société active dans le domaine des voitures partagées, de manière à installer une station dans le centre</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager et favoriser les modes de déplacements doux, le covoiturage et l'utilisation des transports en commun</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>4. POLITIQUE DE MOBILITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Mobilité



<b>Projet</b>	<b>Finaliser la rénovation du Foyer populaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Rénover la salle communale de La Roche</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux



Projet	Rénover le hall n°11 sur la place des Déportés
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public
Objectif politique	13. POLITIQUE DES TRAVAUX
Volet interne / externe	Externe
Priorité	
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	Goblet d'Alviella - Michael
Service Porteur de projet	Travaux



<b>Projet</b>	<b>Rénover l'église du Centre et le Calvaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>13. POLITIQUE DES TRAVAUX</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Travaux





Projet	Redonner vie à la chapelle de Sart-Messire-Guillaume au travers de projets citoyens
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	5. Mettre en valeur le patrimoine architectural public
Objectif politique	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Après 2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Collège communal -
Service Porteur de projet	Travaux



Projet	Elaborer un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	6. Préserver le cadre naturel
Objectif politique	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Après 2020
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	De Wevere - Steve
Service Porteur de projet	Environnement



Projet	Continuer la lutte contre l'érosion des sols et les inondations avec toutes les parties concernées
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	6. Préserver le cadre naturel
Objectif politique	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Permanent
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	De Wevere - Steve
Service Porteur de projet	Environnement

<b>Projet</b>	<b>Réduire les déchets communaux et des ménages au travers d'une politique de soutien au tri, à la collecte sélective et au compostage</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>7. Réduire l'empreinte environnementale</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	Environnement



Projet	Limiter l'usage privé de pesticides et de produits chimiques, en renforçant l'action « Quartier en santé sans pesticides »
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	7. Réduire l'empreinte environnementale
Objectif politique	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	Permanent
Etat d'avancement	En cours
Echevina(s) partenaire(s)	De Wevere - Steve
Service Porteur de projet	Environnement



<b>Projet</b>	<b>Augmenter la part de nourriture locale et BIO dans les structures d'accueil des enfants, dans les écoles ainsi que dans les repas sur roues du CPAS</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>7. Réduire l'empreinte environnementale</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>8. PETITE ENFANCE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve,Oleffe - Severine,Jaumotte - Jean-Christophe
<b>Service Porteur de projet</b>	Finances



Projet	Signer la convention des Maires et rédiger un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat
Objectif stratégique	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
Objectif opérationnel	8. Agir contre le réchauffement climatique
Objectif politique	<b>1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>
Volet interne / externe	Externe
Priorité	2019
Etat d'avancement	A réaliser
Echevina(s) partenaire(s)	Ravet - Stéphane
Service Porteur de projet	Energie



<b>Projet</b>	<b>Améliorer le cadastre et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et y intégrer les bâtiments du CPAS</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>8. Agir contre le réchauffement climatique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>3. POLITIQUE ENERGETIQUE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Energie





<b>Projet</b>	<b>Placer avec un partenaire spécialisé des bornes de rechargement de véhicules à propulsion électrique à proximité du centre</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>8. Agir contre le réchauffement climatique</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>4. POLITIQUE DE MOBILITE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Mobilité



<b>Projet</b>	Avant la fin de la période de renting du charroi communal, étudier la faisabilité d'une alimentation en énergie alternative des véhicules, telle que l'hydrogène, le CNG ou l'électricité
<b>Objectif stratégique</b>	2. Etre une commune qui préserve un cadre de vie agréable pour toutes et tous dans une optique de développement durable
<b>Objectif opérationnel</b>	8. Agir contre le réchauffement climatique
<b>Objectif politique</b>	<b>3. POLITIQUE ENERGETIQUE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	Après 2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Ravet - Stéphane
<b>Service Porteur de projet</b>	Mobilité

<b>Projet</b>	<b>Initier des rencontres bisannuelles entre les autorités communales et les citoyens, dans les quartiers, afin de permettre à tout un chacun de partager avec elles, son ressenti et ses propositions d'amélioration des politiques entreprises</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Encourager les citoyens à participer aux débats publics</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>2. COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	



<b>Projet</b>	<b>Réserver un budget participatif citoyen annuel de 40.000 euros destiné à permettre la réalisation de projets initiés par les citoyens</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>1. Encourager les citoyens à participer aux débats publics</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>2. COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	DG

<b>Projet</b>	<b>Continuer à maîtriser la dette et ne recourir à l'emprunt que dans le cadre d'investissements immobiliers extraordinaires</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Gérer les ressources humaines et financières de la commune et du CPAS en vue d'offrir des services communaux efficaces et orientés vers les besoins des citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>14. POLITIQUE FINANCIERE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Somville - Yves
<b>Service Porteur de projet</b>	Finances



<b>Projet</b>	<b>Garantir des conditions de travail de qualité par le biais d'investissements judicieux en moyens humains et matériels, par l'augmentation des synergies entre le CPAS et la commune et la mise en place d'une politique liée au bien-être au travail</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Gérer les ressources humaines et financières de la commune et du CPAS en vue d'offrir des services communaux efficaces et orientés vers les besoins des citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>14. POLITIQUE FINANCIERE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	CoDir



<b>Projet</b>	<b>Amplifier la politique de recherche et d'obtention de subsides</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>2. Gérer les ressources humaines et financières de la commune et du CPAS en vue d'offrir des services communaux efficaces et orientés vers les besoins des citoyens</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>14. POLITIQUE FINANCIERE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	CoDir



<b>Projet</b>	<b>Avoir une véritable politique de communication de la commune et du CPAS, sur les réseaux sociaux, de manière à mieux interagir avec les habitants pour tout type d'évènement</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. S'inscrire dans une démarche de transition numérique et d'amélioration de la communication</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>2. COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Communication





<b>Projet</b>	<b>Maintenir l'espace public numérique (EPN) à la bibliothèque</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. S'inscrire dans une démarche de transition numérique et d'amélioration de la communication</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>7. POLITIQUE DES AINES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Bibliothèque



<b>Projet</b>	<b>Développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au service des citoyens</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. S'inscrire dans une démarche de transition numérique et d'amélioration de la communication</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>7. POLITIQUE DES AINES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Interne et externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Communication



<b>Projet</b>	<b>Mettre en place un affichage digital à différents endroits de la commune qui reprendra toutes les activités qui ont lieu à Court-St-Etienne</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>3. S'inscrire dans une démarche de transition numérique et d'amélioration de la communication</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>2. COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	Communication



<b>Projet</b>	<b>Poursuivre et soutenir le Conseil Communal des Enfants en les intégrant, notamment, dans les manifestations patriotiques afin de faire perdurer le devoir de mémoire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager les jeunes à développer des projets et à faire d'eux des citoyens de demain</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Oleffe - Severine
<b>Service Porteur de projet</b>	Jeunesse



<b>Projet</b>	<b>Encourager les jeunes à s'engager toujours plus pour leur commune en matière de propreté et de transition écologique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>4. Encourager les jeunes à développer des projets et à faire d'eux des citoyens de demain</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>9. POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	De Wevere - Steve
<b>Service Porteur de projet</b>	Environnement



<b>Projet</b>	<b>Poursuivre les activités de jumelage</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Poursuivre le programme de coopération internationale communale;</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Romain - Mary-Line
<b>Service Porteur de projet</b>	DG



<b>Projet</b>	<b>Poursuivre l'aide administrative et financière à la commune de Kasa-Vubu au Congo</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>5. Poursuivre le programme de coopération internationale communale;</b>
<b>Objectif politique</b>	<b>12. POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>
<b>Volet interne / externe</b>	Externe
<b>Priorité</b>	Permanent
<b>Etat d'avancement</b>	En cours
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Goblet d'Alviella - Michael
<b>Service Porteur de projet</b>	SAEC



<b>Projet</b>	<b>Mettre en place une réflexion sur les possibilités de synergies et de fusion entre la Commune et le CPAS en fonction de la réglementation en vigueur</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Etre une commune qui s'inscrit dans les enjeux de la bonne gouvernance</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>6. Développer une réflexion sur la fusion entre les services du CPAS et ceux de la commune</b>
<b>Objectif politique</b>	
<b>Volet interne / externe</b>	Interne
<b>Priorité</b>	2020
<b>Etat d'avancement</b>	A réaliser
<b>Echevina(s) partenaire(s)</b>	Collège communal -
<b>Service Porteur de projet</b>	CoDir



# Annexes – Statistiques

## Profil Socio-Démographique

---

### COURT-SAINT-ETIENNE

Code INS	25023
Code Cluster	W5
Cluster Socio-économique	Communes rurales avec urbanisation croissante et activités économiques
Arrondissement	Arrondissement de Nivelles
Province	Brabant wallon
Région	Wallonie



**Public Finance**

*BELLE DELPHINE-ROSE*

## Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

## Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

# Avant-propos

---

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

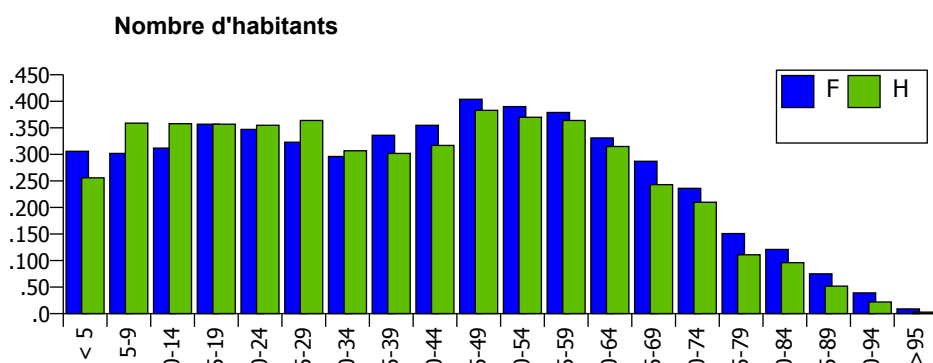
Dirk Gyselink.  
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

# 1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population \*

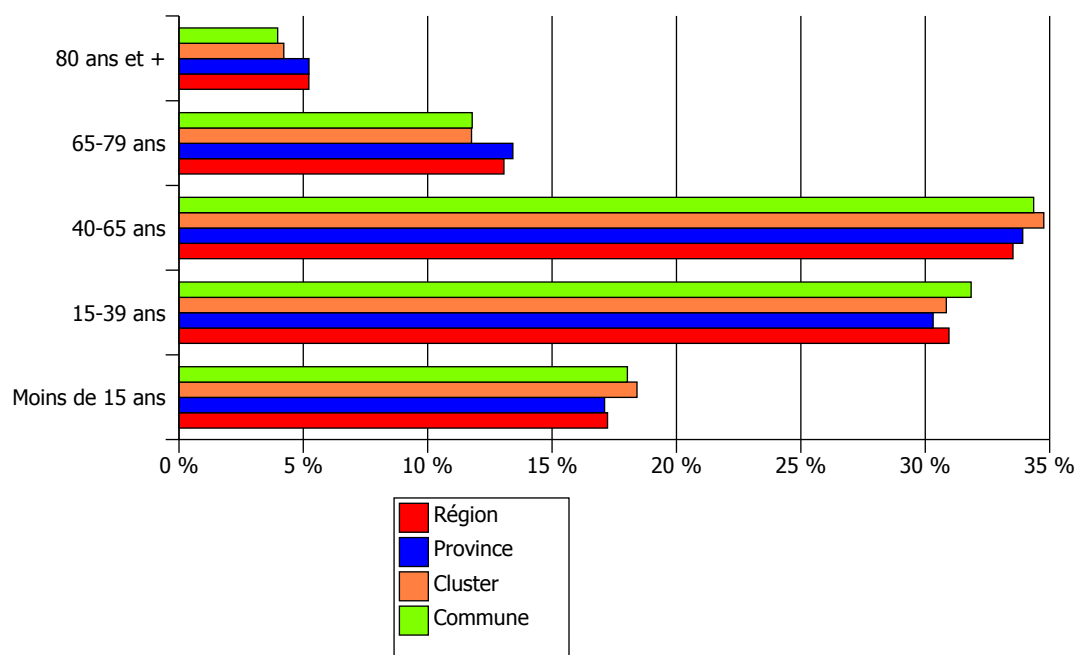
## 1.1. Structure démographique

### Population 2018

CT-ST-ETIENNE	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	920	48,6 %	973	51,4 %	1 893	18,0 %
15-39 ans	1 659	49,6 %	1 685	50,4 %	3 344	31,8 %
40-65 ans	1 859	51,5 %	1 749	48,5 %	3 608	34,4 %
65-79 ans	674	54,4 %	564	45,6 %	1 238	11,8 %
80 ans et +	244	58,5 %	173	41,5 %	417	4,0 %
<b>Total</b>	<b>5 356</b>	<b>51,0 %</b>	<b>5 144</b>	<b>49,0 %</b>	<b>10 500</b>	<b>100,0%</b>



### Structure par âge - Comparaison : population 2018



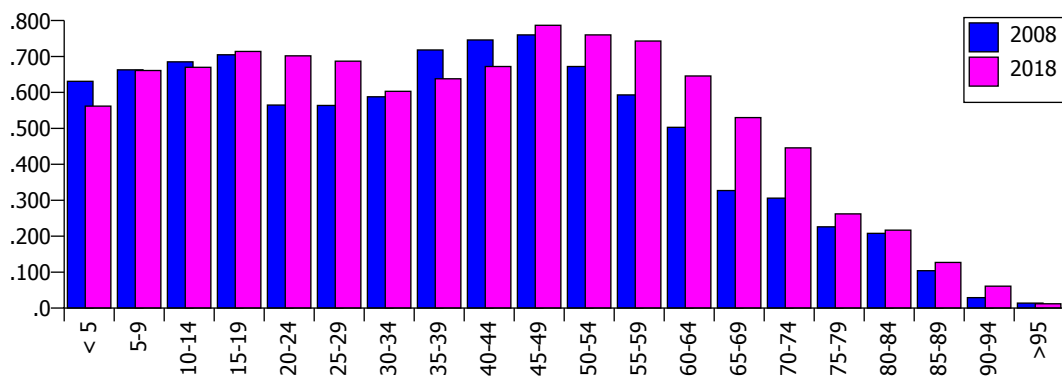
\* Source : SPF Economie - DGSIE

## 1.2. Evolution démographique : 2008-2018

### Evolution de la population totale

CT-ST-ETIENNE	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	1 979	1 893	-86	-4,3 %
15-39 ans	3 140	3 344	204	6,5 %
40-65 ans	3 274	3 608	334	10,2 %
65-79 ans	859	1 238	379	44,1 %
80 ans et +	355	417	62	17,5 %
<b>Total</b>	<b>9 607</b>	<b>10 500</b>	<b>893</b>	<b>9,3 %</b>

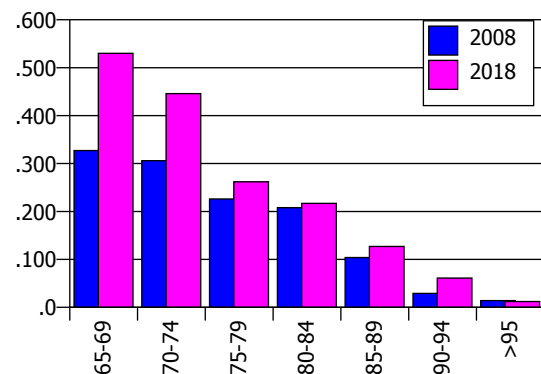
Nombre d'habitants



### Evolution de la population de plus de 65 ans

CT-ST-ETIENNE

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	327	530	203	62,1 %
70-74	306	446	140	45,8 %
75-79	226	262	36	15,9 %
80-84	208	217	9	4,3 %
85-89	104	127	23	22,1 %
90-94	29	61	32	110,3 %
>95	14	12	-2	-14,3 %
<b>Total &gt; 65 ans</b>	<b>1 214</b>	<b>1 655</b>	<b>441</b>	<b>36,3 %</b>



### Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

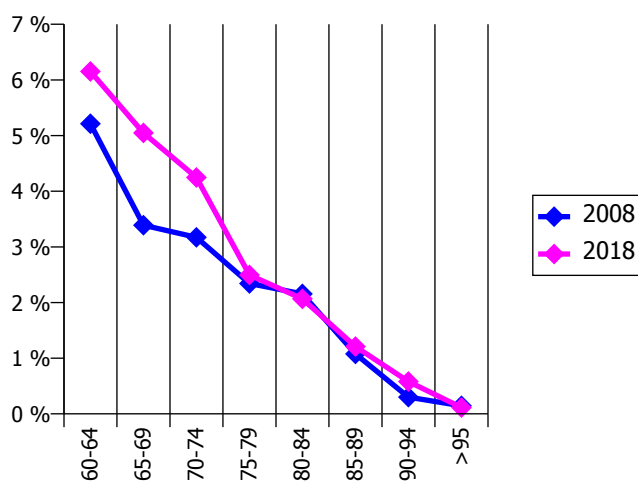
À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

## Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

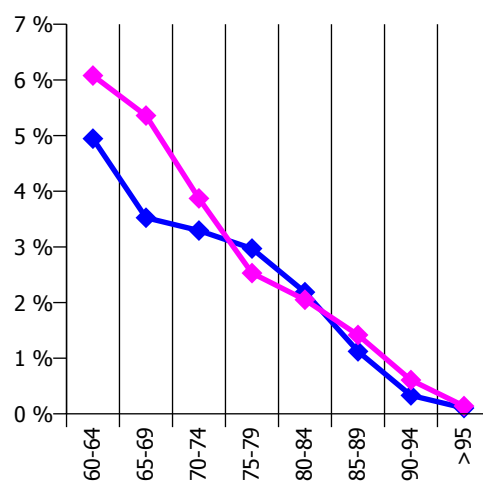
En % de la population totale

	CT-ST-ETIENNE		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	5,2 %	6,2 %	4,9 %	6,1 %	5,8 %	6,2 %	5,4 %	6,3 %
65-69	3,4 %	5,0 %	3,5 %	5,4 %	4,0 %	5,6 %	4,0 %	5,6 %
70-74	3,2 %	4,2 %	3,3 %	3,9 %	3,7 %	4,7 %	3,9 %	4,4 %
75-79	2,3 %	2,5 %	3,0 %	2,5 %	3,4 %	3,1 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,2 %	2,1 %	2,2 %	2,1 %	2,4 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,1 %	1,2 %	1,1 %	1,4 %	1,3 %	1,7 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,3 %	0,6 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
<b>Pop &gt; 60</b>	<b>17,8 %</b>	<b>21,9 %</b>	<b>18,5 %</b>	<b>22,1 %</b>	<b>21,2 %</b>	<b>24,8 %</b>	<b>21,7 %</b>	<b>24,5 %</b>

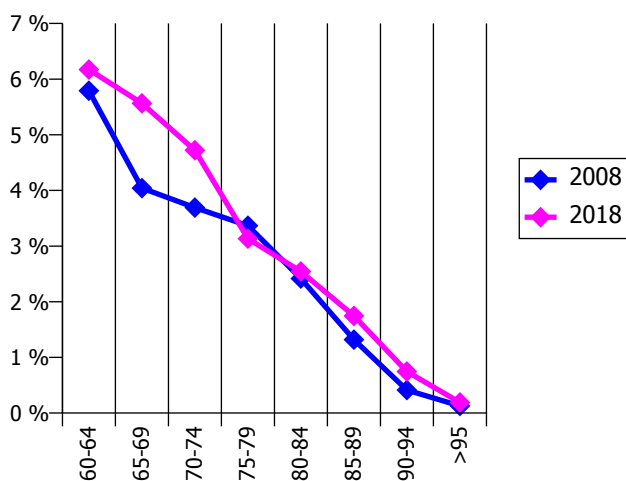
CT-ST-ETIENNE



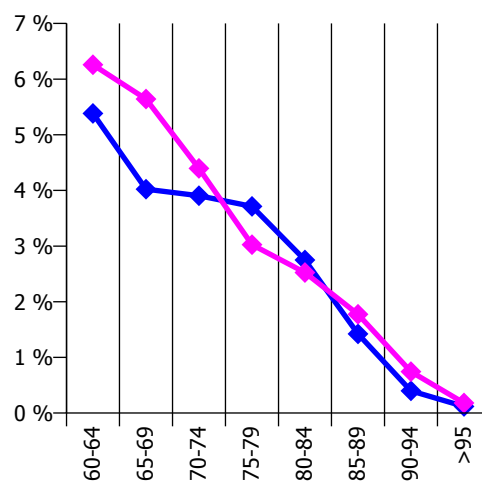
Cluster



Province



Région



## Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	61,3 %	68,6 %	84,0 %	92,8 %
2018	87,4 %	86,8 %	109,0 %	106,1 %
Différence 2008-18	26,1 %	18,2 %	25,0 %	13,4 %

Dépendance	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	49,8 %	50,2 %	51,3 %	51,8 %
2018	51,0 %	52,4 %	55,7 %	55,1 %
Différence 2008-18	1,3 %	2,2 %	4,4 %	3,3 %

Dépendance âgés	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	18,9 %	20,4 %	23,4 %	24,9 %
2018	23,8 %	24,3 %	29,0 %	28,4 %
Différence 2008-18	4,9 %	3,9 %	5,6 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	104,3 %	107,3 %	110,8 %	105,3 %
2018	107,9 %	112,7 %	111,9 %	108,3 %
Différence 2008-18	3,6 %	5,4 %	1,1 %	3,0 %

Intensité du vieillissement	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	29,2 %	27,7 %	27,8 %	28,7 %
2018	25,2 %	26,4 %	28,0 %	28,6 %
Différence 2008-18	-4,0 %	-1,3 %	0,2 %	-0,2 %

### Principaux indicateurs de structure démographique : définition \*

<b>Coefficient de vieillissement</b>	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance</b>	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance des âgés</b>	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de vieillissement des actifs potentiels</b>	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient d'intensité du vieillissement</b>	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

## Evolution démographique - Composantes \*

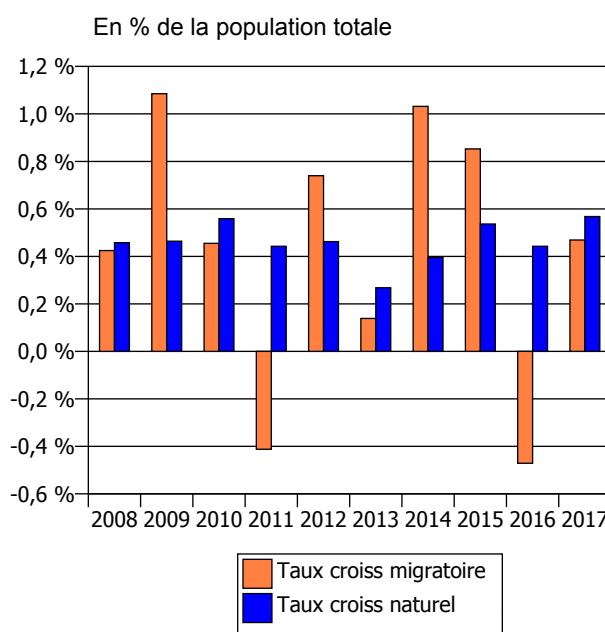
### Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **CT-ST-ETIENNE**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	9 607	44	41	85
2009	9 692	45	106	151
2010	9 843	55	45	100
2011	9 943	44	-41	3
2012	9 946	46	74	120
2013	10 066	27	14	41
2014	10 107	40	105	145
2015	10 252	55	88	143
2016	10 395	46	-49	-3
2017	10 392	59	49	108
2008-2017		461	432	893



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

### Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
<b>CT-ST-ETIENNE</b>	4,60 %	4,31 %	8,89 %
<b>Cluster</b>	2,56 %	6,93 %	9,48 %
<b>Province</b>	1,29 %	5,84 %	7,13 %
<b>Région</b>	0,41 %	4,32 %	4,73 %

\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

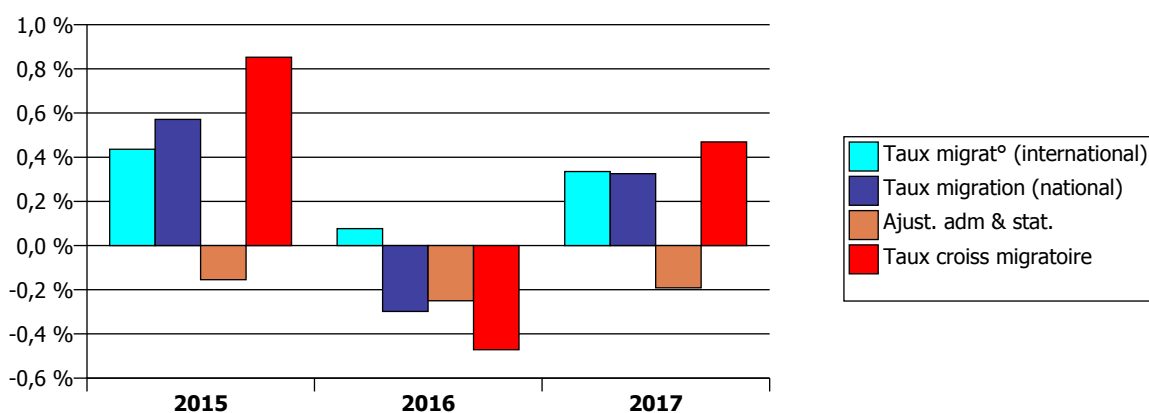


## Evolution des composantes migratoires

### CT-ST-ETIENNE

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	82	50	32	-6	-12	14
2014	104	36	68	45	-8	105
2015	90	45	45	59	-16	88
2016	65	57	8	-31	-26	-49
2017	93	58	35	34	-20	49
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>246</b>	<b>188</b>	<b>101</b>	<b>-82</b>	<b>207</b>

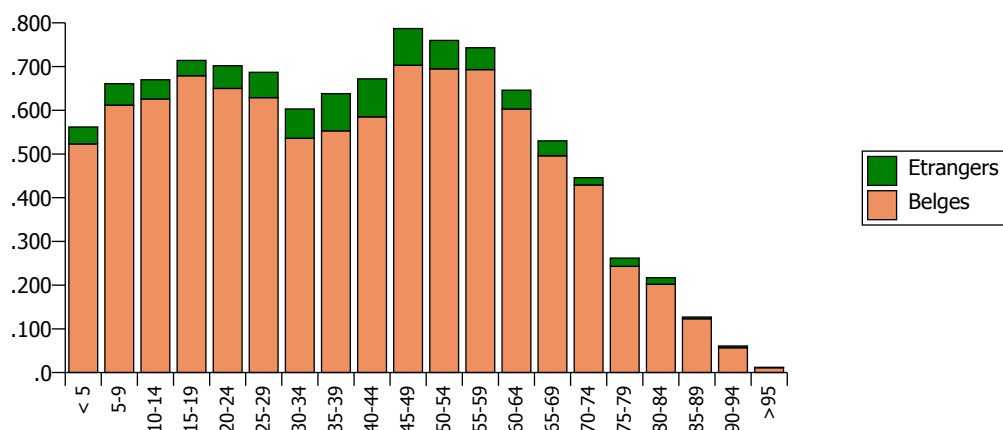
### Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



## Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	6,05 %	4,28 %	8,57 %	9,30 %
2018	8,11 %	5,02 %	9,91 %	10,19 %
<b>Différence 2008-18</b>	<b>2,06 %</b>	<b>0,74 %</b>	<b>1,34 %</b>	<b>0,88 %</b>

### Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	1,23 %	1,20 %	1,09 %	1,17 %
2017	1,12 %	1,03 %	0,96 %	1,02 %
<b>Moyenne 2008-17</b>	<b>1,14 %</b>	<b>1,10 %</b>	<b>1,02 %</b>	<b>1,10 %</b>

Taux mortalité	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	0,77 %	0,90 %	0,92 %	1,08 %
2017	0,55 %	0,83 %	0,91 %	1,05 %
<b>Moyenne 2008-2017</b>	<b>0,68 %</b>	<b>0,84 %</b>	<b>0,89 %</b>	<b>1,06 %</b>

Rap. masculinité	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2008	94,36 %	96,57 %	93,60 %	93,81 %
2018	96,04 %	97,09 %	94,11 %	95,47 %
<b>Evolut° 2008-18</b>	<b>1,68 %</b>	<b>0,52 %</b>	<b>0,51 %</b>	<b>1,65 %</b>

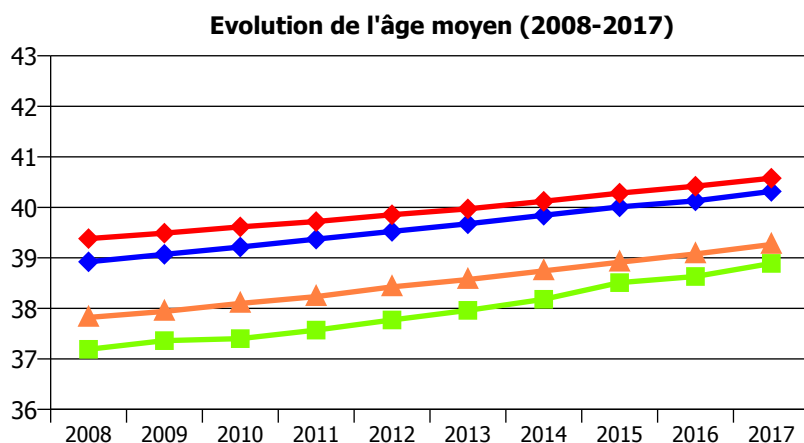
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

## Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

Age moyen	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
<b>2008</b>	37,2	37,8	38,9	39,4
<b>2017</b>	38,9	39,3	40,3	40,6
<b>Evolution (en année)</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>

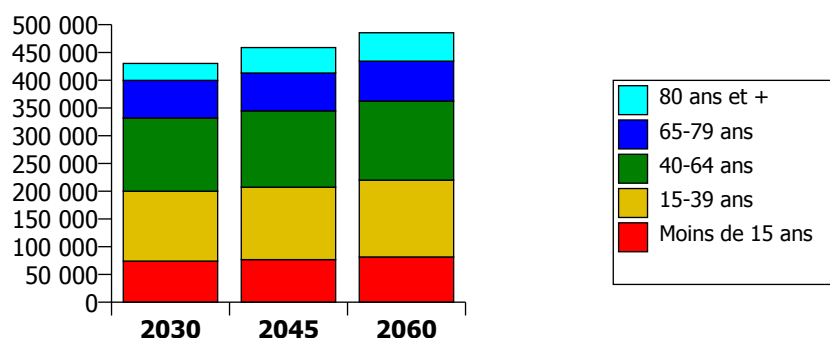


\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## 2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement \*

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

### Arrondissement de Nivelles



### Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

#### Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	18,5 %	18,5 %	10,4 %
15-39 ans	14,8 %	14,8 %	8,1 %
40-64 ans	5,5 %	5,5 %	-0,3 %
65-79 ans	39,9 %	39,9 %	39,8 %
80 ans et +	152,0 %	152,0 %	113,5 %
<b>Population Tot.</b>	<b>22,6 %</b>	<b>22,6 %</b>	<b>15,2 %</b>

#### Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
<b>Moins de 15 ans</b>	Arrond.	17,3 %	16,7 %	16,8 %
	Province	17,3 %	16,7 %	16,8 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
<b>15-39 ans</b>	Arrond.	29,3 %	28,4 %	28,5 %
	Province	29,3 %	28,4 %	28,5 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
<b>40-64 ans</b>	Arrond.	30,7 %	29,9 %	29,3 %
	Province	30,7 %	29,9 %	29,3 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
<b>65-79 ans</b>	Arrond.	15,7 %	14,9 %	14,8 %
	Province	15,7 %	14,9 %	14,8 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
<b>80 ans et +</b>	Arrond.	7,1 %	10,0 %	10,6 %
	Province	7,1 %	10,0 %	10,6 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

## Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	132,2 %	132,2 %	128,0 %
2045	148,5 %	148,5 %	144,5 %
2060	150,8 %	150,8 %	149,5 %

Dépendance			
2030	66,8 %	66,8 %	64,3 %
2045	71,3 %	71,3 %	69,2 %
2060	73,0 %	73,0 %	71,5 %

Dépendance des âgés			
2030	38,0 %	38,0 %	36,1 %
2045	42,6 %	42,6 %	40,9 %
2060	43,9 %	43,9 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.			
2030	104,7 %	104,7 %	103,3 %
2045	105,3 %	105,3 %	101,7 %
2060	103,1 %	103,1 %	100,5 %

Intensité du vieill.			
2030	31,1 %	31,1 %	27,9 %
2045	40,2 %	40,2 %	37,2 %
2060	41,7 %	41,7 %	38,8 %

### Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusque 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

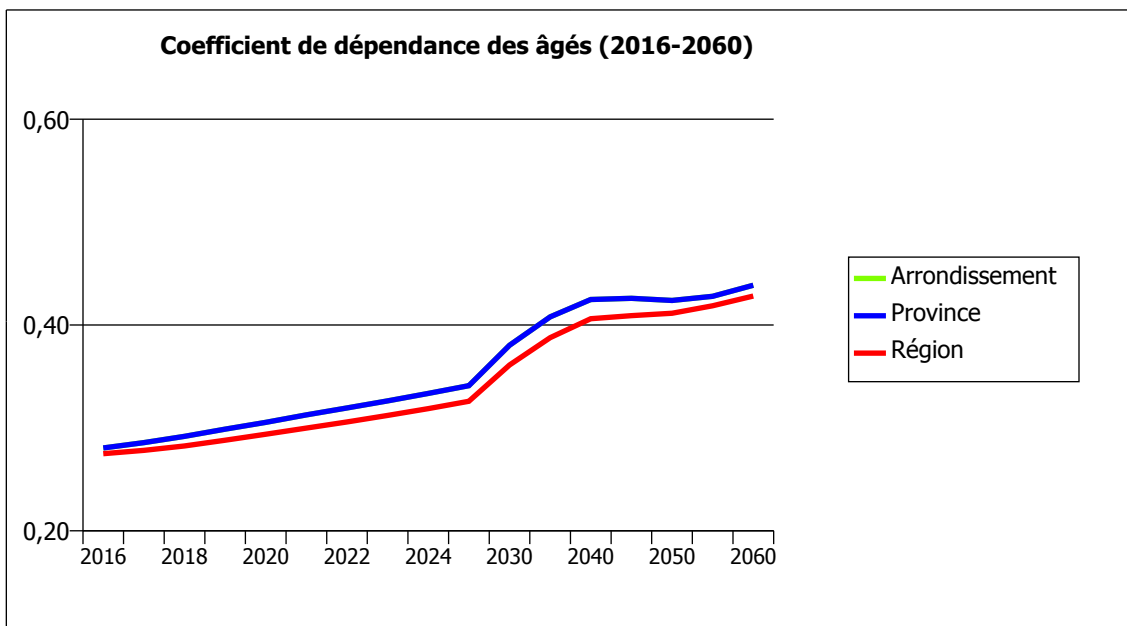
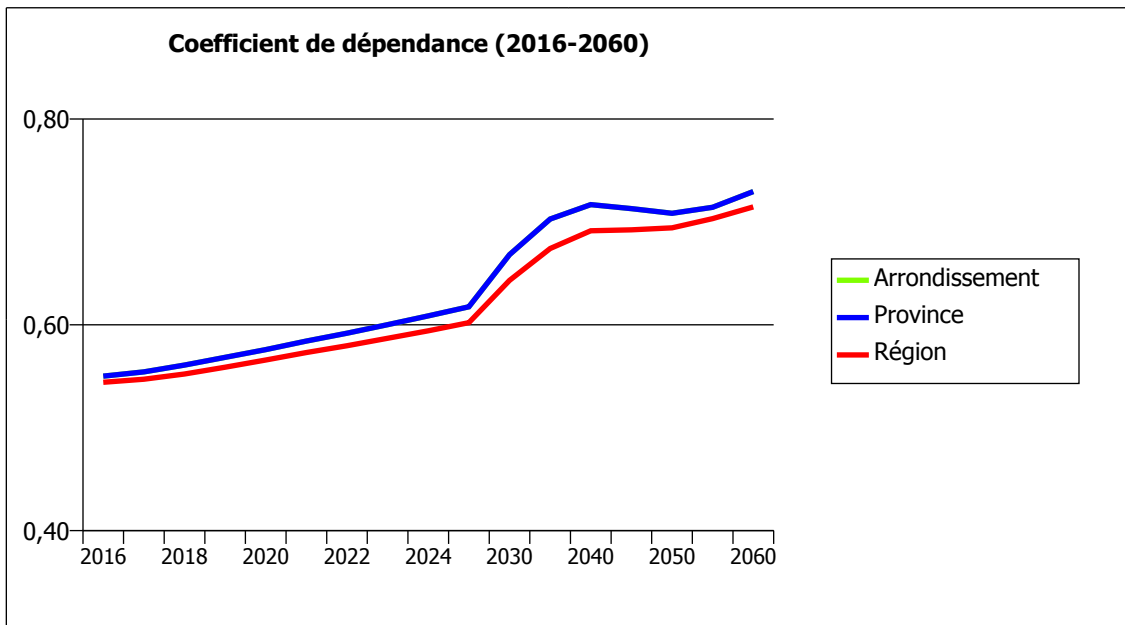
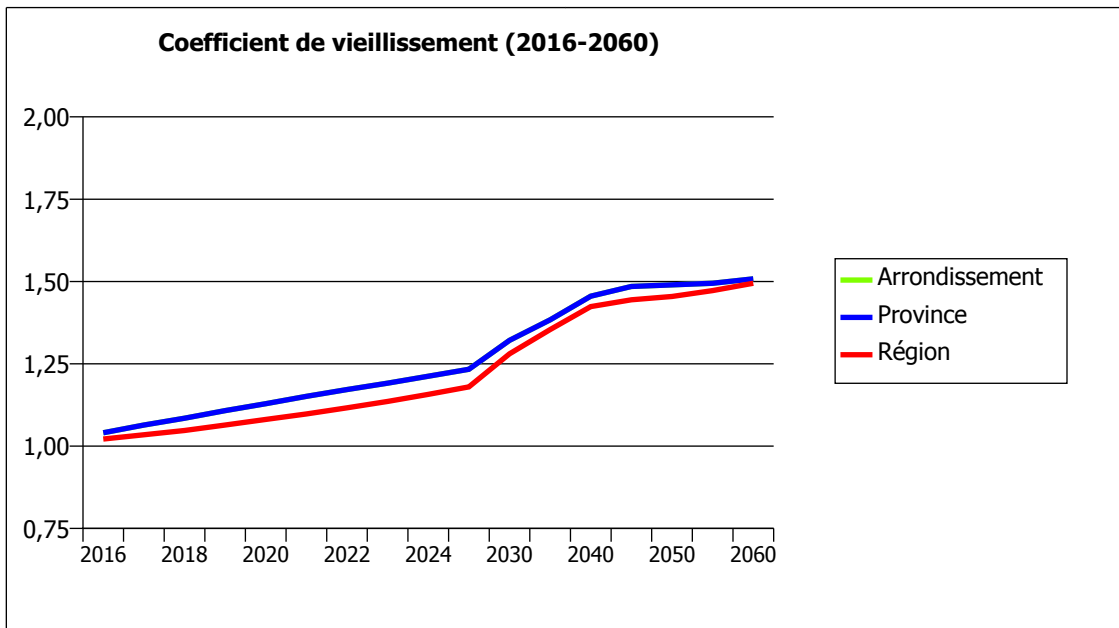
Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

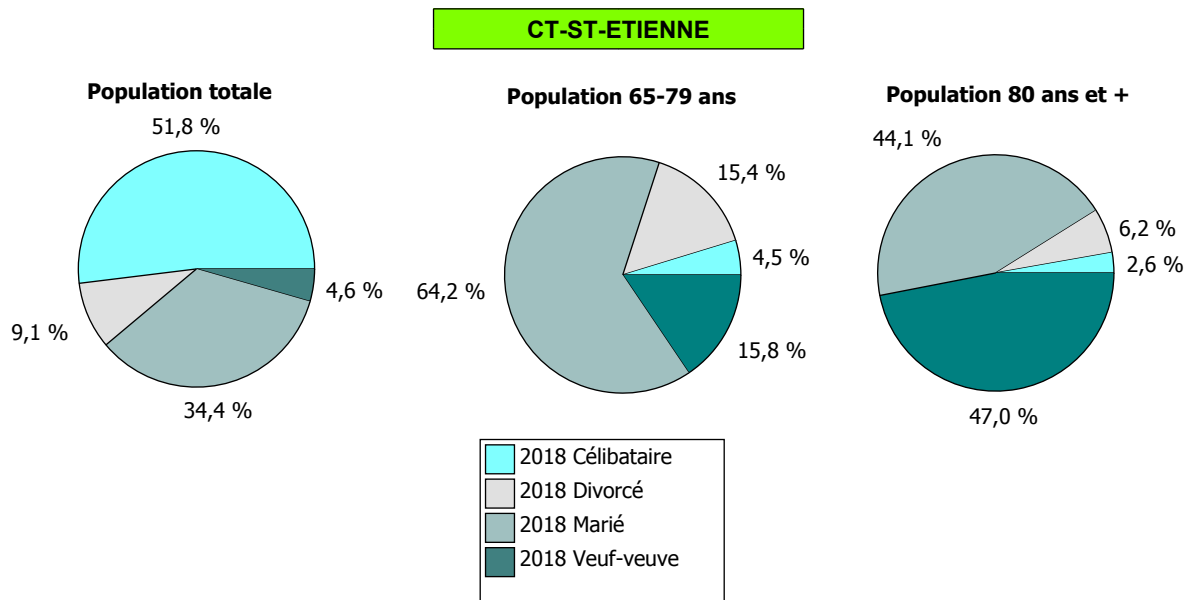
Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan : [www.plan.be](http://www.plan.be) « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



### 3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

#### 3.1. Etat civil - position économique

##### Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	CT-ST-ETIENNE		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	163	1,5 %	1,5 %	1,7 %	1,9 %
	Homme	33	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>1,8 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>2,4 %</b>
80 ans et +	Femme	151	1,4 %	1,9 %	2,2 %	2,4 %
	Homme	45	0,5 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>1,8 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Total veufs &gt; 65 ans</b>	<b>Total général</b>	<b>392</b>	<b>3,7 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>5,4 %</b>

#### Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	CT-ST-ETIENNE
2011	3 761
2018	4 130
Evolution 2011-2018	<b>369</b>
Evolution en % (p/r à 2011)	<b>9,81 %</b>

Taille moyenne des ménages	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2011	2,64	2,59	2,48	2,32
2018	2,54	2,53	2,45	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

## Position socio-économique (2016)

CT-ST-ETIENNE	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	2 096	2 166	4 262	41,1 %
Population active non occupée	237	280	517	5,0 %
Population non active	2 922	2 661	5 583	53,9 %
<b>Population totale</b>	<b>5 255</b>	<b>5 107</b>	<b>10 362</b>	<b>100,0 %</b>

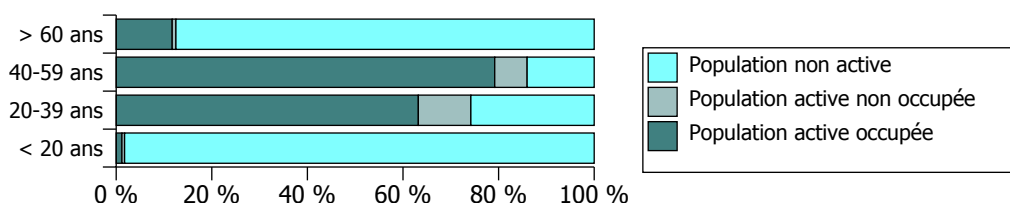
Source : WSE

## Position socio-économique

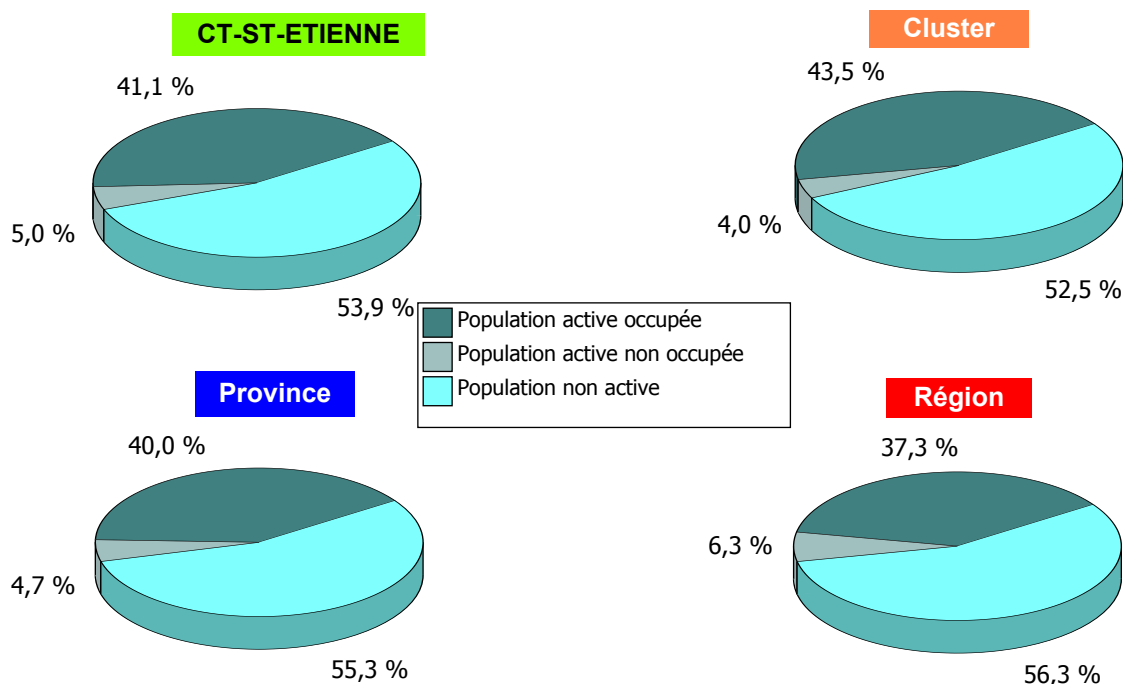
**Population active occupée :**  
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

**Population active non-occupée :**  
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

**Population non active :**  
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



## Comparaison de la structure de la population active / inactive



## Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
<b>Taux d'activité</b>	<b>69,6 %</b>	<b>72,4 %</b>	<b>69,4 %</b>	<b>67,5 %</b>
45-49 ans	89,1 %	90,0 %	86,8 %	82,5 %
50-54 ans	87,9 %	86,2 %	84,4 %	79,2 %
55-59 ans	78,8 %	78,8 %	79,1 %	72,0 %
60-64 ans	43,7 %	40,1 %	42,9 %	34,5 %

Taux d'activité :

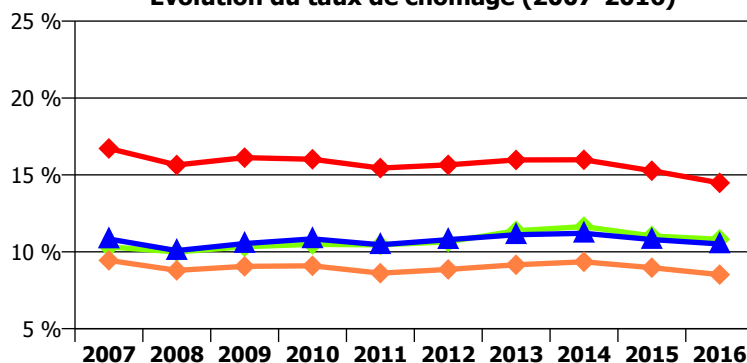
Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
<b>Taux de chômage</b>	<b>10,8 %</b>	<b>8,5 %</b>	<b>10,5 %</b>	<b>14,5 %</b>
18-19 ans	39,5 %	27,4 %	29,5 %	36,9 %
20-24 ans	32,5 %	27,4 %	28,6 %	33,8 %
25-29 ans	16,4 %	12,7 %	15,5 %	19,2 %
30-34 ans	10,4 %	7,0 %	9,8 %	13,8 %
35-39 ans	7,1 %	5,6 %	7,9 %	11,3 %

### Evolution du taux de chômage (2007-2016)



Source : WSE

### Structure de la population non occupée et pensionnée ( 2015)

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	25,2 %	26,8 %	29,7 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	52,6 %	48,3 %	46,1 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	3,3 %	2,9 %	3,0 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	1,0 %	0,6 %	0,9 %	2,2 %
Incapacité / handicap	3,5 %	3,3 %	3,4 %	5,9 %
Autre	14,4 %	18,2 %	16,9 %	17,8 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)



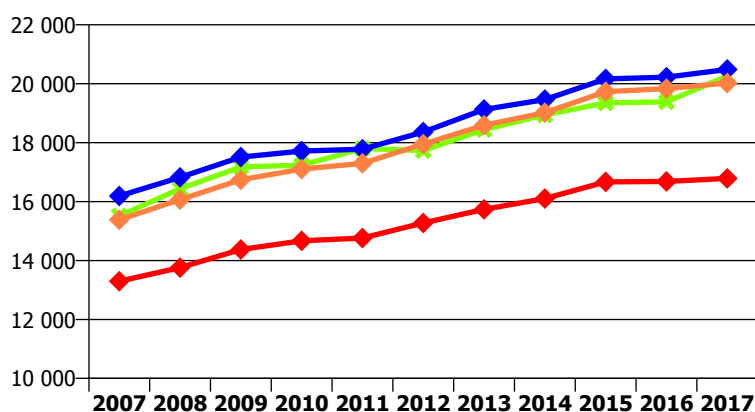
## 3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2007	29 075	28 641	29 421	24 449
2017	37 447	37 278	37 527	31 513

Revenu moyen (par hab.)	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2007	15 512	15 386	16 188	13 298
2017	20 258	20 023	20 485	16 787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	19 857	19 707	19 922	16 535
Revenus immobiliers	349	288	433	230
Revenus mobiliers	89	59	155	56
Revenus divers	31	29	46	20
Dépenses déductibles	-68	-60	-71	-55
<b>Revenus nets imposables</b>	<b>20 258</b>	<b>20 023</b>	<b>20 485</b>	<b>16 787</b>

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	CT-ST-ETIENNE		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	950	16,9 %	14,0 %	15,9 %	14,2 %
<20.000	1 244	22,1 %	21,7 %	22,6 %	29,9 %
<30.000	1 019	18,1 %	19,5 %	19,4 %	21,4 %
<40.000	685	12,2 %	12,7 %	12,4 %	12,5 %
<50.000	464	8,3 %	8,6 %	8,0 %	7,3 %
>50.000	1 260	22,4 %	23,5 %	21,8 %	14,7 %
<b>Nbr. tot. déclarat°</b>	<b>5 622</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Nombre de déclarat° (en % populat°)</b>	<b>53,7 %</b>	<b>53,9 %</b>	<b>55,2 %</b>	<b>56,2 %</b>
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

## Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2015

Bénéficiaires pension	CT-ST-ETIENNE		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	1 295	12,6 %	13,0 %	15,1 %	15,3 %
GRAPA & Rev. garanti	55	0,5 %	0,6 %	0,6 %	1,0 %
Secteur public	461	4,5 %	4,7 %	4,8 %	4,8 %
<b>Total</b>	<b>1 811</b>	<b>17,7 %</b>	<b>18,2 %</b>	<b>20,5 %</b>	<b>21,1 %</b>

Allocation mensuelle moyenne	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Salariés	1 100,5	972,9	1 066,8	943,5
Indépendants	440,7	540,5	485,7	516,2
GRAPA & Rev. garanti	334,6	314,5	346,8	325,2
Secteur public	1 849,9	1 811,5	1 889,8	1 742,5

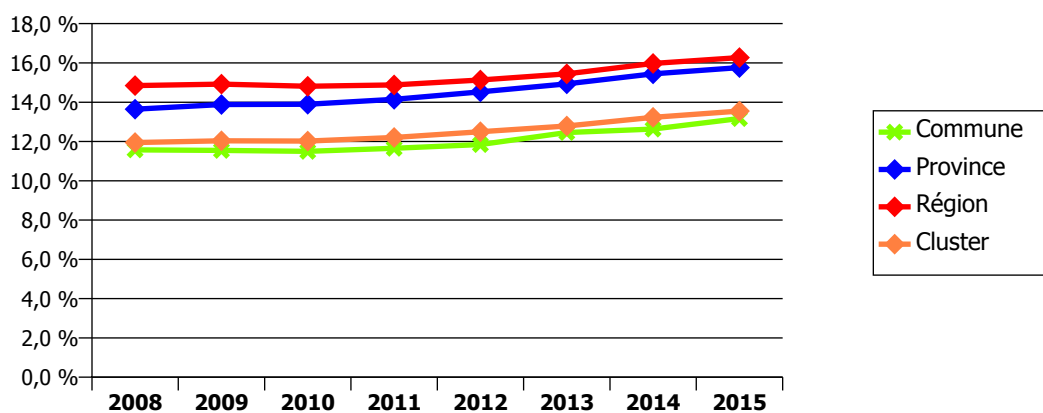
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

### Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2015)



## Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2016

CT-ST-ETIENNE	2015	2016	Evolution	en %
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	3	1	-2	-67,5 %
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	79	78	-1	-1,8 %
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>79</b>	<b>-4</b>	<b>-4,3 %</b>

### Droit à l'intégration sociale (DIS)

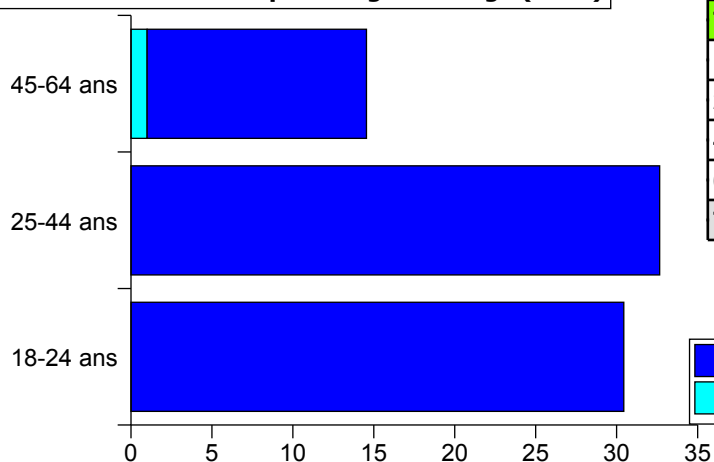
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.  
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

### Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.  
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.  
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2016)



T-ST-ETIENNE	2015	2016	Evol.	en %
18-24 ans	32	30	-2	-5,3 %
25-44 ans	36	33	-3	-9,3 %
45-64 ans	13	15	2	14,2 %
65 ans et plus	1		-1	#####
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>78</b>	<b>-5</b>	<b>-5,48 %</b>

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2016  
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2016

### Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2016

Population totale	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,1	0,2	0,3	1,3
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	7,5	4,5	6,3	16,6
<b>Total</b>	<b>7,6</b>	<b>4,7</b>	<b>6,6</b>	<b>17,8</b>

Source : SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2015

En % de la pop. de 65 ans et +				

### 3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé ( BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

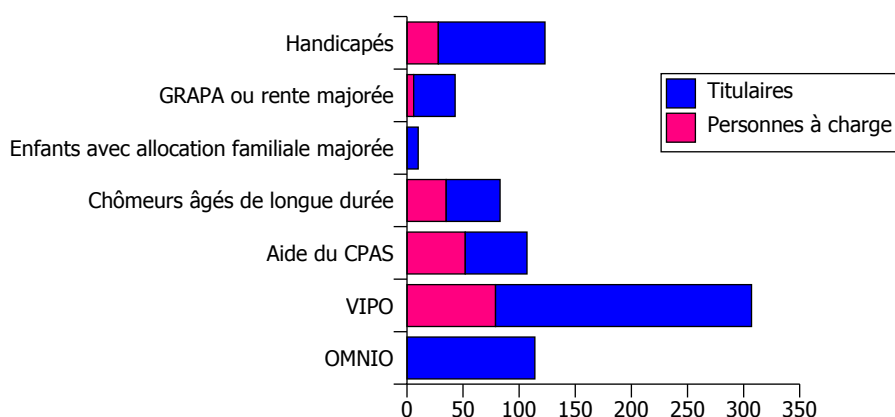
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal \*

\* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

**Répartition par type de bénéficiaires : 2010**



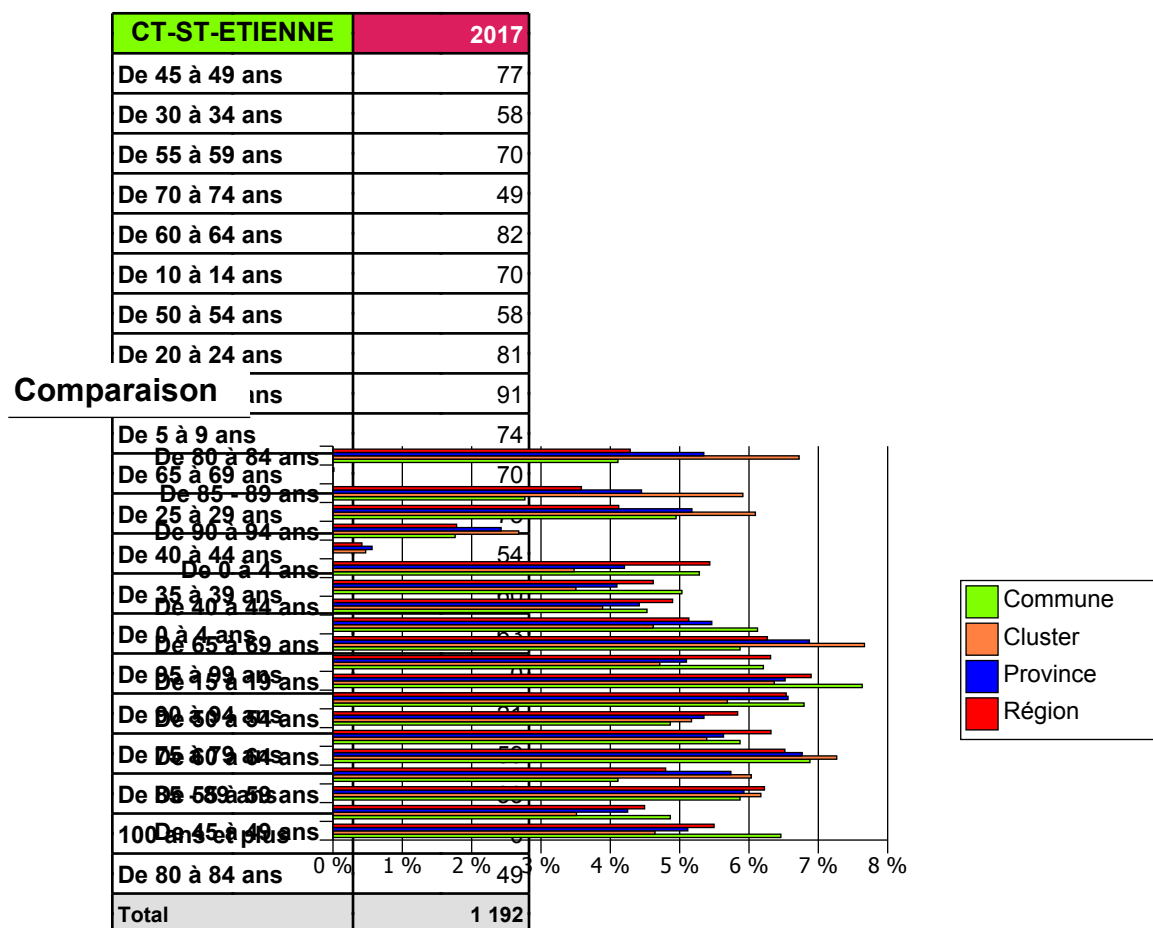
CT-ST-ETIENNE	2008	2009	2010	variat° 08-10
OMNIO	57	91	114	100,0 %
VIPO	341	306	307	-10,0 %
Aide du CPAS	46	104	107	132,6 %
Chômeurs âgés de longue durée	71	75	83	16,9 %
Enfants avec allocation familiale majorée	18	2	10	-44,4 %
GRAPA ou rente majorée	28	38	43	53,6 %
Handicapés	104	118	123	18,3 %
<b>Total</b>	<b>665</b>	<b>734</b>	<b>787</b>	<b>18,3 %</b>

## Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2010)

Type bénéficiaire	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
OMNIO	1,2 %	0,8 %	1,1 %	2,4 %
VIPO	3,1 %	3,8 %	3,5 %	5,5 %
Aide du CPAS	1,1 %	0,7 %	1,0 %	2,4 %
Chômeurs âgés de longue durée	0,8 %	0,6 %	0,7 %	1,3 %
Enfants avec allocation familiale majorée	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
GRAPA ou rente majorée	0,4 %	0,6 %	0,5 %	0,9 %
Handicapés	1,2 %	1,7 %	1,4 %	2,7 %
<b>Total</b>	<b>8,0 %</b>	<b>8,2 %</b>	<b>8,3 %</b>	<b>15,4 %</b>

## Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge

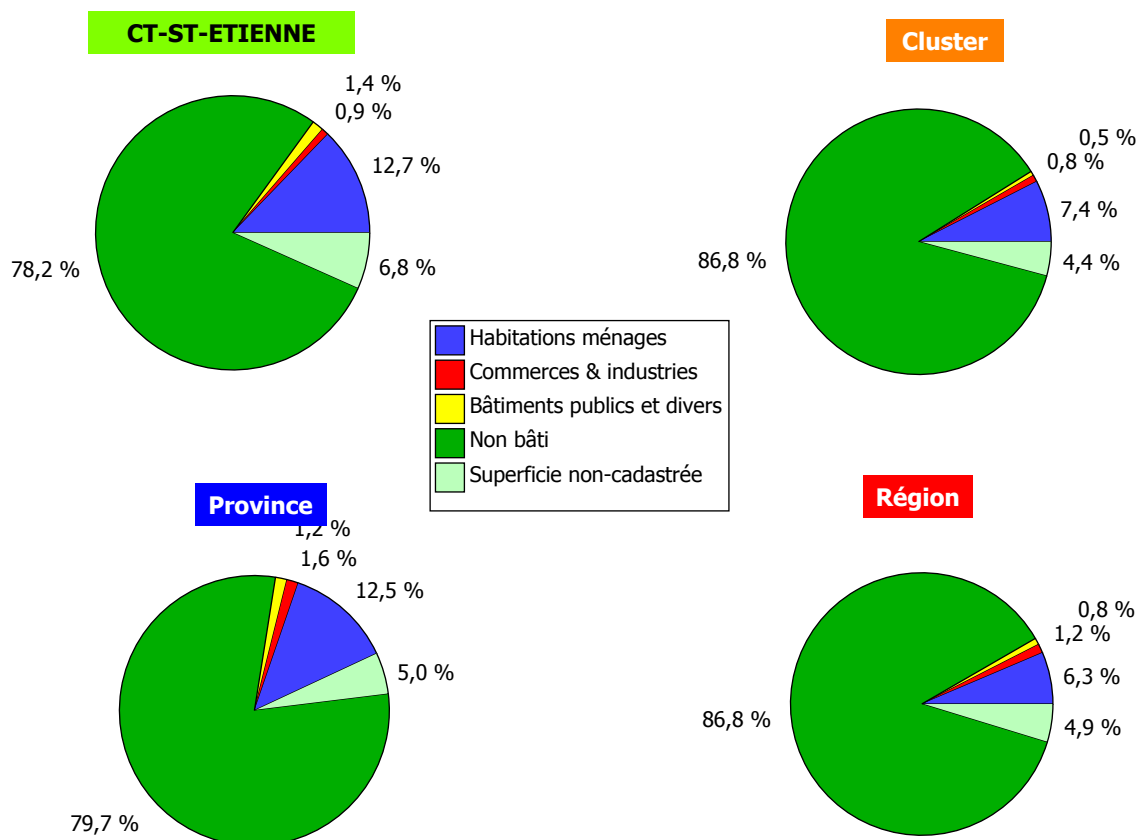
### Répartition par âge (2010)



### 3.4. Structure foncière et dynamique immobilière \*

#### Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2015

Superficie cadastr.	Densité de la population			
CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>
2 480,0	413,4	170,1	380,3	224,2



#### Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2015

	CT-ST-ETIENNE		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	23,0	7,3 %	6,6 %	5,9 %	5,4 %
Commerces & industries	-2,0	-7,4 %	8,4 %	2,9 %	2,1 %
Bâtiments publics et divers	-1,0	-2,6 %	7,6 %	7,6 %	2,4 %
Non bâti	-21,0	-1,0 %	-0,6 %	-1,0 %	-0,4 %

#### Espace résidentiel par habitant (2015)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m<sup>2</sup> par habitant.

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2010	396,2	499,8	383,3	323,9
2015	393,1	501,1	385,7	329,4
Evolution 2010-15	-0,8 %	0,3 %	0,6 %	1,7 %

\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

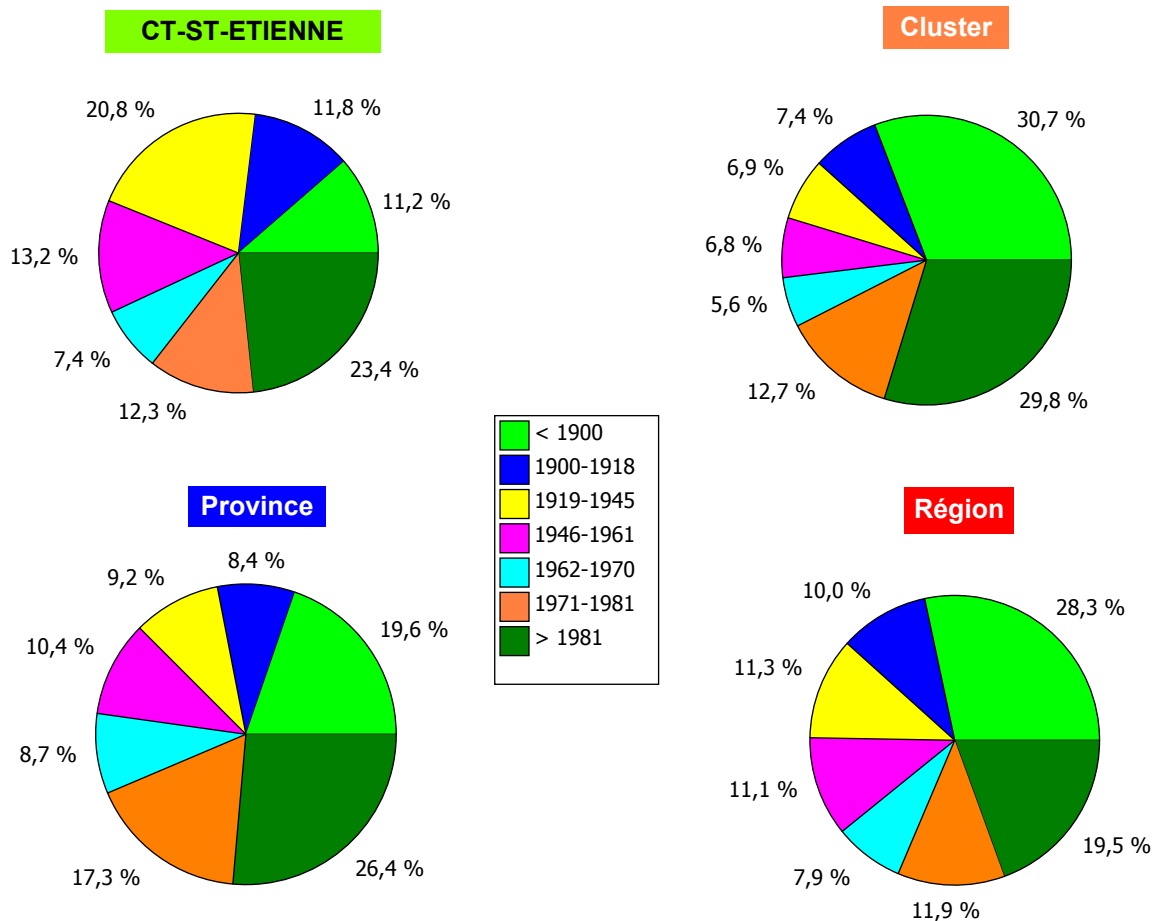
## Parc immobilier : 2010-2015 (nombre de logements)

CT-ST-ETIENNE	2010	en %	2015	en %	Evolution (nbr)	(en %)
Maisons de type ouvert	1 805	49,0 %	1 867	46,5 %	62	3,4 %
Maisons demi-fermées	1 056	28,7 %	1 106	27,6 %	50	4,7 %
Maisons de type fermé	381	10,3 %	398	9,9 %	17	4,5 %
Buildings & appartements	313	8,5 %	527	13,1 %	214	68,4 %
Maisons de commerce	91	2,5 %	82	2,0 %	-9	-9,9 %
Autres bâtiments	37	1,0 %	34	0,8 %	-3	-8,1 %
<b>Nombre total</b>	<b>3 683</b>	<b>100,0 %</b>	<b>4 014</b>	<b>100,0 %</b>	<b>331</b>	<b>9,0 %</b>

## Parc immobilier : caractéristiques des logements (2015)

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	2,55	2,48	2,28	2,16
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	74,1 %	79,9 %	60,2 %	53,1 %
% Logement avec SDB	97,6 %	96,0 %	101,1 %	87,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	75,1 %	75,1 %	80,1 %	63,8 %
% Bâtim. < 65 m <sup>2</sup>	10,8 %	4,6 %	10,5 %	15,4 %
% de logements sociaux	6,1 %	2,2 %	4,5 %	7,3 % (2012)

## Répartition du bâti par année de construction : 2015

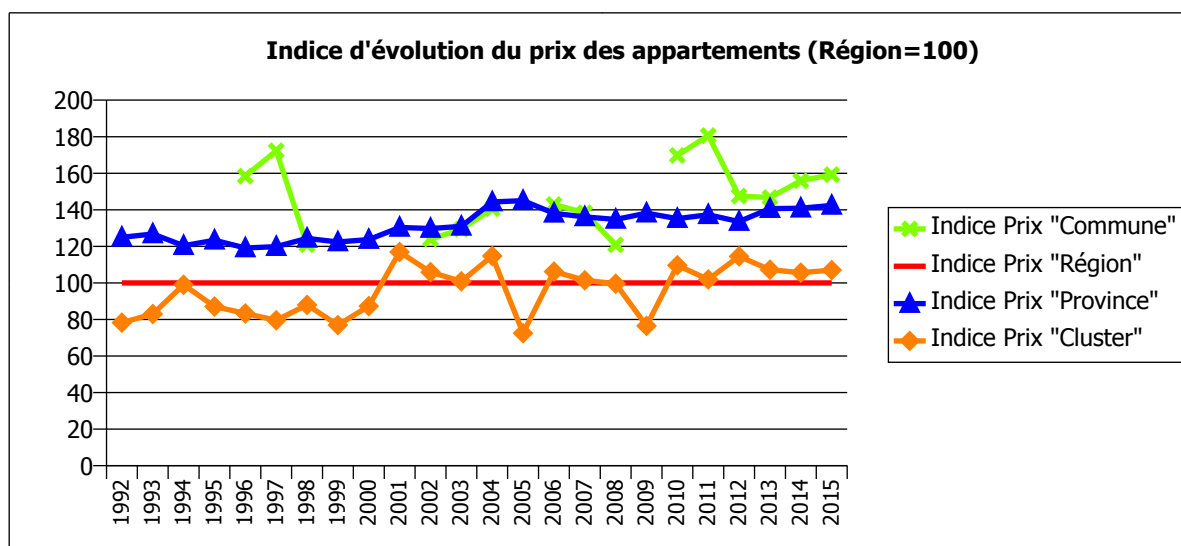
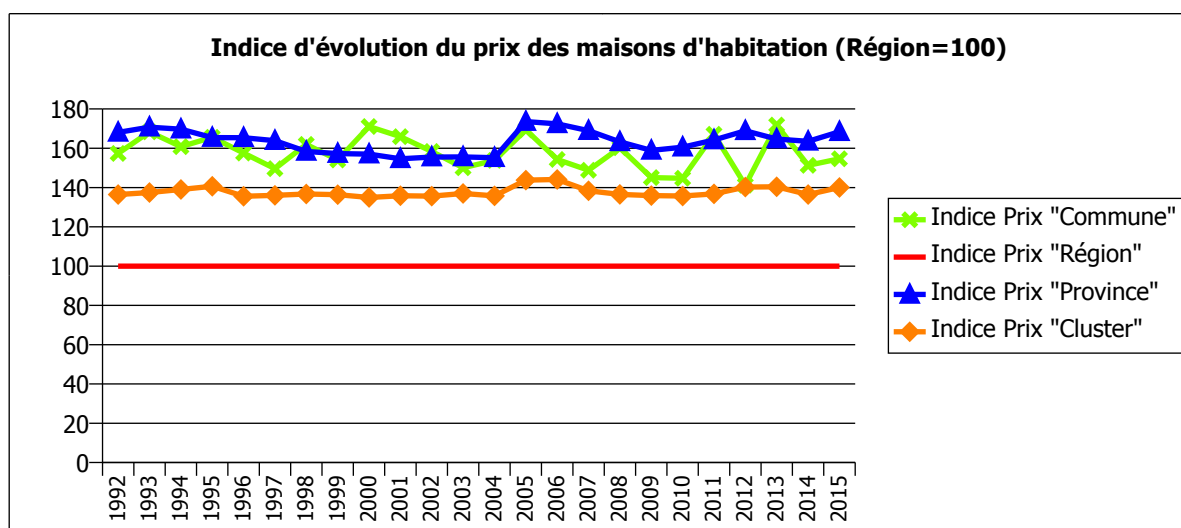
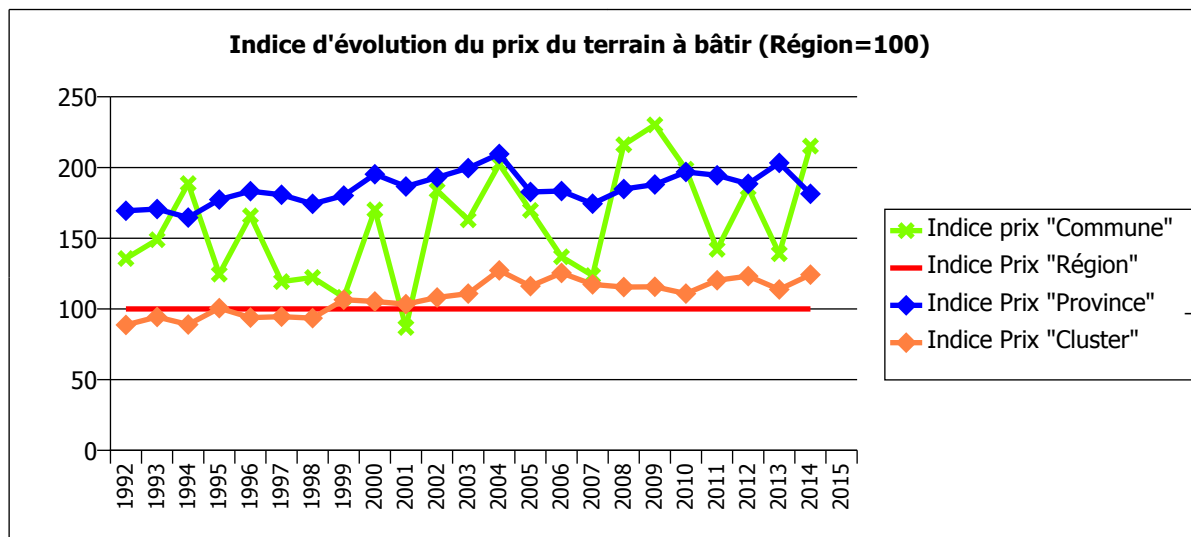


\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2015)

Prix moyen 2015	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	240 957	218 210	262 461	155 831
Appartement (px unit)	262 938	176 714	235 143	165 131
Terrain à bâtir (px m <sup>2</sup> )	109,3	63,1	92,1	50,8

(2014)



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers



## Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

### Nombre moyen (par commune) de permis de bâtir pour des nouveaux logements

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2012	41			
2015	7			
Evolution (en %)	-82,9 %			

### Nombre de permis de bâtir pour 1000 logements existants

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2012	10,9	11,8	7,3	7,2
2015	1,7	9,3	7,5	6,8

### Superficie moyenne habitable (en m<sup>2</sup>) des nouveaux logements

	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
2012	137	118	144	106
2015	160	117	117	98
Evolution (en %)	17,1 %	-0,5 %	-18,4 %	-7,3 %

## Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

## Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2007-2017

Total		CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
	2007	538,5	461	744	510
	2017	584,8	498	801	527
	Evolut° (en %)	7,6 %	12,8 %	10,1 %	7,9 %
<b>Par affectation</b>					
Habitations ménages	2007	453,2	321,9	565,0	322,3
	2017	515,1	364,9	621,5	355,3
	Evolut° (en %)	13,5 %	13,3 %	10,0 %	10,3 %
Commerces & industries	2007	65,9	94,8	139,3	155,0
	2017	55,5	95,6	145,2	142,4
	Evolut° (en %)	-13,2 %	20,3 %	15,6 %	6,2 %
Bâtiments publics et divers	2007	11,0	14,4	25,2	16,2
	2017	6,8	11,5	20,8	14,4
	Evolut° (en %)	-21,9 %	-2,3 %	1,2 %	-0,3 %
Non bâti	2007	8,4	29,9	14,4	16,8
	2017	7,4	26,5	13,1	15,0
	Evolut° (en %)	-7,2 %	-1,3 %	-5,2 %	6,8 %

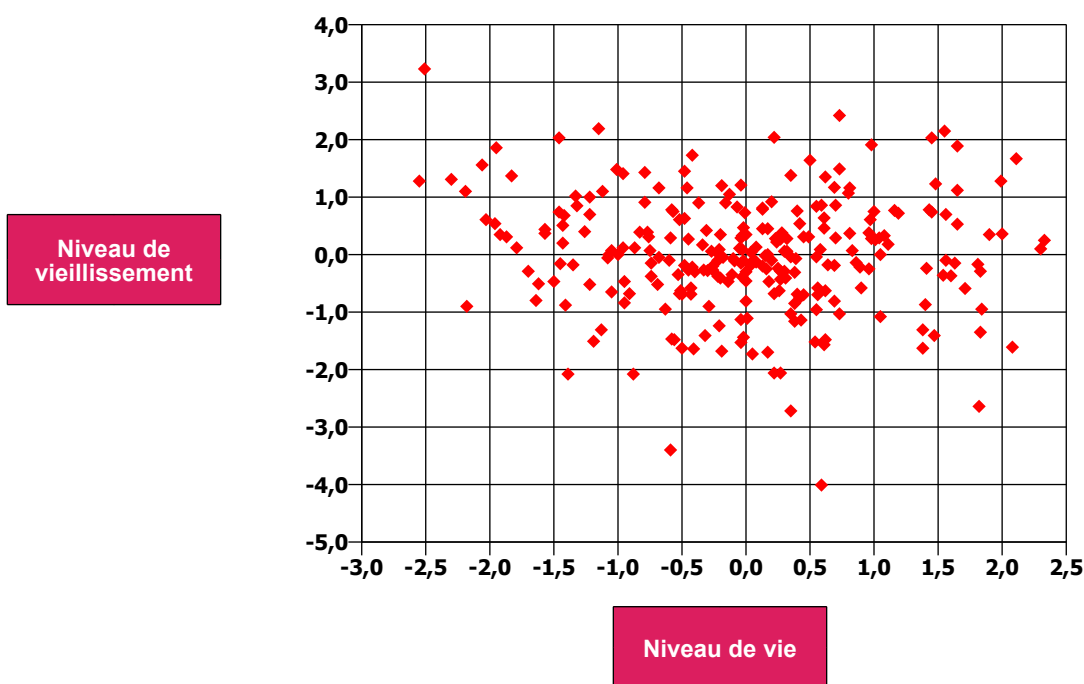
\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

### 3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2007)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillissement (Y) / Niveau de vie (X)



		Vieillissement	Niveau de vie
Commune	COURT-SAINT-ETIENNE	0,61	-0,52
Cluster	W5	-0,71	0,24
Province	Brabant wallon	-0,24	-0,46

#### Interprétation des facteurs "vieillissement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillissement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m<sup>2</sup>, prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet ) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

## 4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées \*

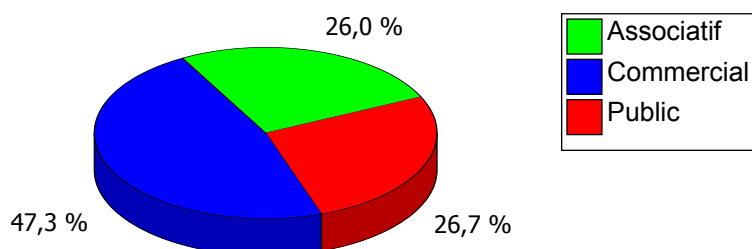
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

### 4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

#### Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5 345	21,8 %	918	35,5 %	6 190	29,7 %	12 453	26,0 %
	Commercial	13 276	54,1 %	1 275	49,3 %	8 129	39,0 %	22 680	47,3 %
	Public	5 925	24,1 %	395	15,3 %	6 510	31,3 %	12 830	26,7 %
	<b>Total</b>	<b>24 546</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 588</b>	<b>100,0 %</b>	<b>20 829</b>	<b>100,0 %</b>	<b>47 963</b>	<b>100,0 %</b>

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



#### Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>100,0 %</b>

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Situation au niveau communal et de l'arrondissement

### Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et MRS	CT-ST-ETIENNE	Arrondissement
Associatif	0	6
Commercial	0	35
Public	0	11
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>52</b>

Nbre résidences serv.	CT-ST-ETIENNE	Arrondissement
Associatif	0	0
Commercial	0	5
Public	0	3
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

Centres de jour	CT-ST-ETIENNE	Arrondissement
Associatif	0	1
Commercial	0	1
Public	0	4
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

### Nombre de lits

Lits agréés	Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	282	12,0 %
	Commercial	0	1 533	65,3 %
	Public	0	532	22,7 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 347</b>	<b>100,0 %</b>

Résidence service	Associatif	0	0	0,0 %
	Commercial	0	96	64,0 %
	Public	0	54	36,0 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>100,0 %</b>

Centre de jour	Associatif	0	15	17,6 %
	Commercial	0	15	17,6 %
	Public	0	55	64,7 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>85</b>	<b>100,0 %</b>

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	268	12,7 %
	Commercial	0	1 315	62,4 %
	Public	0	525	24,9 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 108</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4 690</b>
--------------	----------	--------------

### Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## 4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

### Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	CT-ST-ETIENNE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	0,00 %	7,09 %	8,12 %	7,21 %	8,93 %
Résidence service	0,00 %	0,45 %	1,33 %	0,46 %	0,87 %
Centre de jour	0,00 %	0,26 %	0,17 %	0,26 %	0,25 %
Maison de Repos et de Soins	0,00 %	6,37 %	6,40 %	6,48 %	7,51 %
MRS en hospital	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,40 %
Centre de soins	0,00 %	0,22 %	0,50 %	0,22 %	0,44 %
<b>Total</b>	<b>0,00 %</b>	<b>14,39 %</b>	<b>16,51 %</b>	<b>14,63 %</b>	<b>18,39 %</b>

### Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	CT-ST-ETIENNE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	0,0 %	84,6 %	90,1 %	84,6 %	101,4 %

### Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
<b>2016</b>	33 295	33 295	304 785
<b>2025</b>	43 084	43 084	350 432
<b>2035</b>	56 746	56 746	464 221
<b>2045</b>	67 859	67 859	551 214
<b>2060</b>	72 615	72 615	592 152
<b>Taux de croissance 2016-2060</b>	<b>118,1 %</b>	<b>118,1 %</b>	<b>94,3 %</b>

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
<b>2025</b>	10,3 %	10,3 %	9,4 %
<b>2035</b>	12,9 %	12,9 %	11,9 %
<b>2045</b>	14,8 %	14,8 %	13,8 %
<b>2060</b>	15,0 %	15,0 %	14,3 %

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	10,3 %	10,3 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	5 800	1 435

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	6 854	2 489

### Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

### 4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

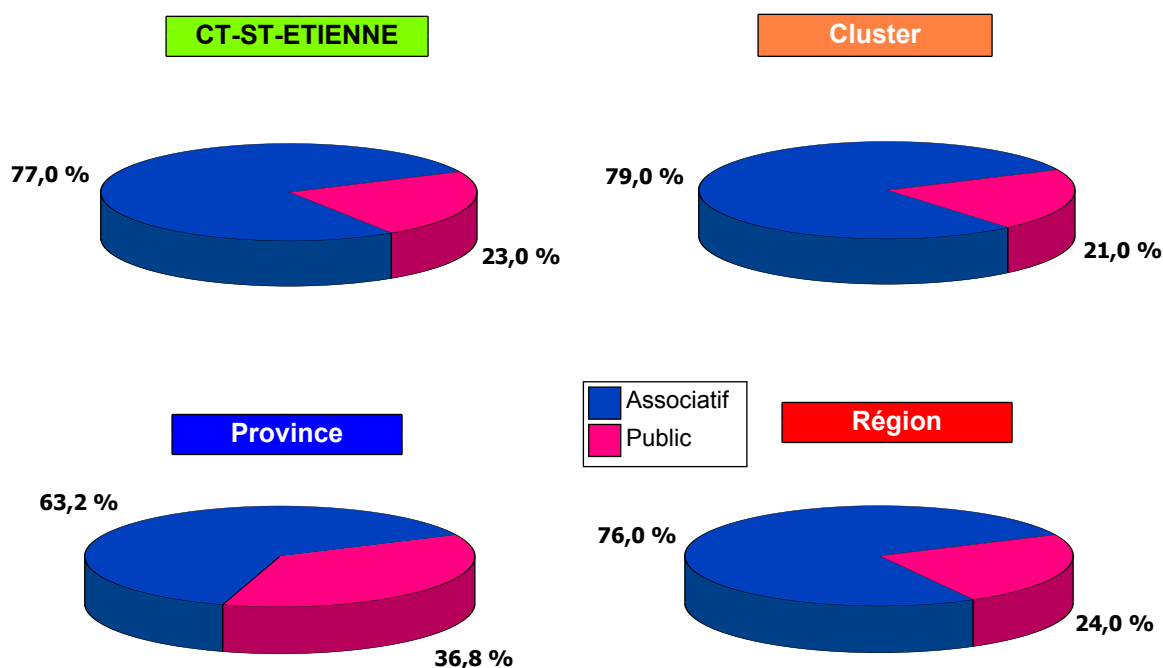
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

#### Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Associatif	7 210	239 484	254 363	4 172 639
Public	2 150	63 689	148 401	1 319 515
<b>Total</b>	<b>9 360</b>	<b>303 173</b>	<b>402 764</b>	<b>5 492 154</b>



#### Nombre heures par habitant

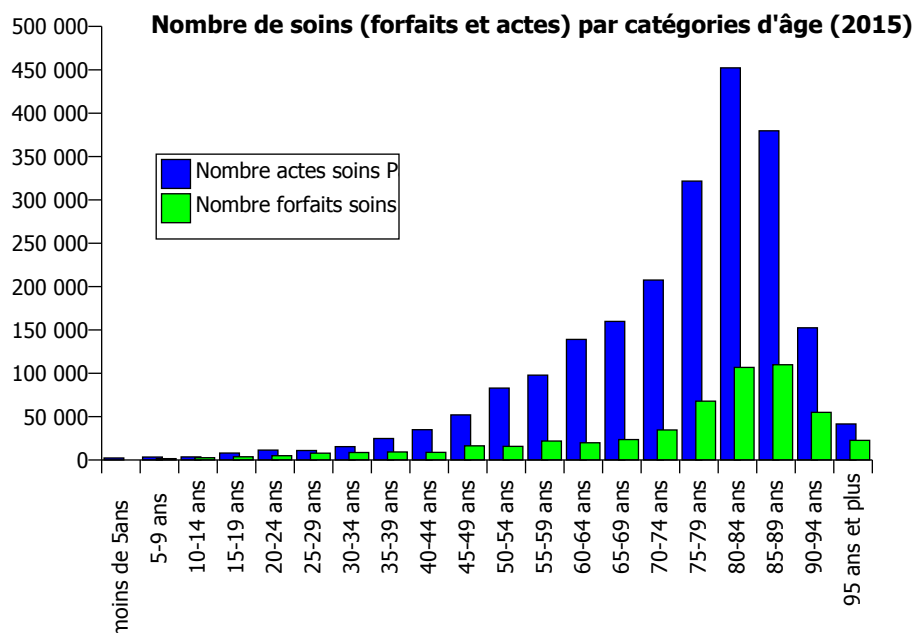
Pouvoir Organisateur	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Associatif	0,75	0,99	0,68	1,21
Public	0,22	0,26	0,40	0,38
<b>Total</b>	<b>0,97</b>	<b>1,25</b>	<b>1,08</b>	<b>1,59</b>

#### Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	CT-ST-ETIENNE	Cluster	Province	Région
Associatif	5,9	7,3	4,4	7,4
Public	1,8	1,9	2,6	2,3
<b>Total</b>	<b>7,7</b>	<b>9,2</b>	<b>7,0</b>	<b>9,7</b>

## 4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	2 089 794	515 032
2015	2 353 511	630 381
Evolution 2010-15	12,6 %	22,4 %



### Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

#### Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

#### Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

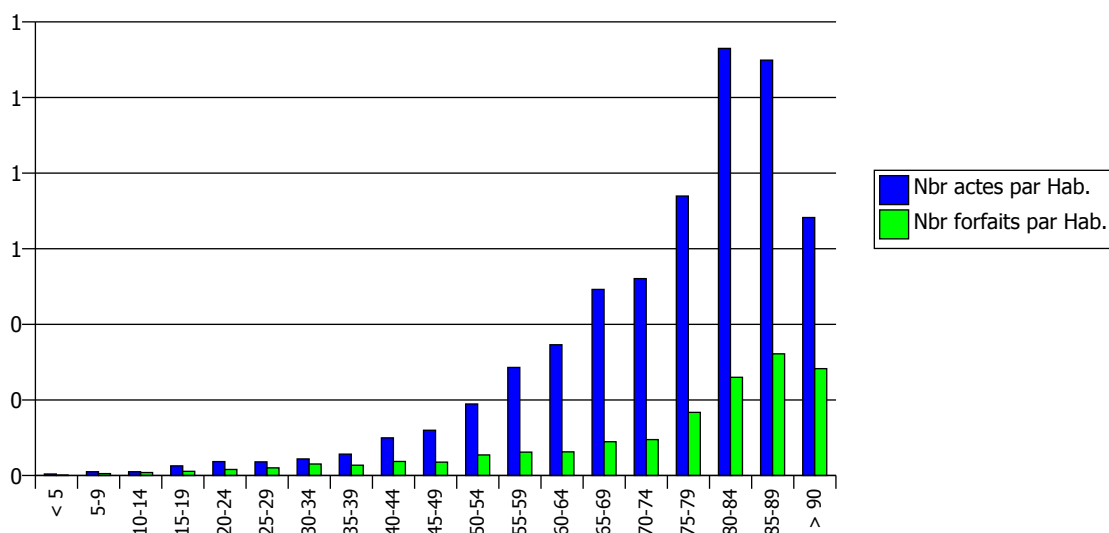
On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .



## Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	5,5	1,3
2015	5,9	1,6
Evolution 2010-15	8,2 %	17,6 %

### Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



### Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,01		
15-39 ans	0,11		
40-64 ans	0,25		
65-79 ans	0,35		
80 ans et +	0,58		
<b>Total</b>	<b>1,30</b>		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02		
15-39 ans	0,20		
40-64 ans	1,04		
65-79 ans	1,75		
80 ans et +	2,23		
<b>Total</b>	<b>5,24</b>		

## Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)

Code	Dénomination du cluster
W5	Communes rurales avec urbanisation croissante et activités économiques

Pour plus d'information [www.belfius.be/nosetudes](http://www.belfius.be/nosetudes)

Province	Commune
<b>Brabant wallon</b>	BEAUVECHAIN
	BRAINE-LE-CHATEAU
	CHASTRE
	COURT-SAINT-ETIENNE
	GENAPPE
	INCOURT
	ITTRE
	MONT-SAINT-GUIBERT
	PERWEZ
	RAMILLIES
	VILLERS-LA-VILLE
	WALHAIN
	<b>Hainaut</b>
<b>Liège</b>	CRISNEE
	DALHEM
	DONCEEL
	FAIMES
	GEER
	MODAVE
	SPRIMONT
	THIMISTER-CLERMONT
	TINLOT
	VERLAINE
	VILLERS-LE-BOUILLET
<b>Luxembourg</b>	ATTERT
	ETALLE
	MESSANCY
<b>Namur</b>	ASSESE
	EGHEZEE
	FERNELMONT
	FLOREFFE
	GESVES
	LA BRUYERE
	SOMBREFFE
	YVOIR

### Nombre de communes (groupe de comparaison)

Cluster	Province	Région

# Table des matières

Introduction - Le PST : notions principales .....	3
Objectifs stratégiques et opérationnels .....	5
Nos projets .....	7
Synthèse budgétaire.....	11
Annexes - Fiches projets .....	13
Annexes - Statistiques .....	89
Table des matières.....	123